



COMMUNE DE **BELFAUX**



BULLETIN COMMUNAL

DECEMBRE 2019



PREAMBULE

En août 2019, le Conseil communal dénonçait son boursier communal au Préfet de la Sarine. Ce dernier saisissait le Ministère public qui lançait une procédure «pour abus de confiance qualifié, faux dans les titres et éventuellement gestion déloyale à l'encontre de l'ancien boursier communal de notre commune.

En l'état actuel des investigations, les montants suspects découverts – transactions sans contreparties tangibles – s'élèvent à près de 6 millions, soit deux millions de plus que ce qui avait été découvert en août. Les investigations complémentaires qui doivent encore être faites sur la base de documents attendus pourraient encore faire apparaître d'autres montants.

Dans la mesure où l'enquête initialement diligentée par le Conseil communal avait pour fondement la législation sur le personnel, des investigations complémentaires ont été placées sous la direction de la Préfecture de la Sarine dans le cadre de son devoir général de surveillance des communes. La Préfecture a également nommé, en septembre, une cellule d'accompagnement, chargée d'apporter tout le soutien nécessaire au Conseil communal.

L'enquête pénale du ministère public et l'enquête administrative de la Préfecture sont en cours. Les autorités n'ont donc, en l'état, pas le droit de s'exprimer, ni sur le mode opératoire, ni sur les motivations de l'ancien boursier, ni sur les responsabilités.

Le Conseil communal a la ferme volonté d'assumer sa part de responsabilité et de faire toute la lumière sur les défaillances constatées en matière de contrôle. Il communiquera sur ces sujets en temps voulu.

Devant la situation vraiment exceptionnelle, le Conseil communal et l'administration ont entrepris, depuis le mois d'août, avec l'aide de la cellule d'accompagnement, tout ce qui était en leurs pouvoirs pour ramener la commune à un fonctionnement normal et satisfaisant pour la population. Ils ont pris les mesures urgentes nécessaires.

Mesures urgentes

Domaine juridique

- En collaboration avec l'avocat de la commune, Me Alexis Overney, le Conseil communal a pris les mesures conservatoires nécessaires sur le plan pénal et examiné pro activement les conditions de la responsabilité civile éventuelle de tiers.

Domaine financier

- L'ancien chef du service des finances de la ville de Bulle, Monsieur Jean-Marc Morand, membre de la cellule d'accompagnement, a œuvré en partenariat étroit avec tous les membres du Conseil communal et avec le secrétaire communal, Monsieur Laurent Wolfer, pour pouvoir présenter un budget 2020. Ce dernier est aujourd'hui sous toit et sera présenté au Conseil général lors de la séance du 17 décembre.
- Monsieur Morand a aussi été accompagné par le nouveau boursier communal, Monsieur Dominique Chassot, dès son entrée en fonction, le 4 novembre 2019. Le Conseil communal avait fait de cet engagement une priorité et est très heureux d'avoir trouvé rapidement la bonne personne pour ce poste.

- Le Conseil communal a aussi mis toute son énergie pour restaurer la structure comptable communale – budget, comptabilité, facturation, fiscalité et taxes – mise à mal par les irrégularités commises par l'ancien boursier.

L'administration s'est attelée à reprendre à zéro les comptes de l'année 2019 pour les mettre en conformité, afin qu'ils puissent être présentés au printemps 2020. Cette tâche est en cours de réalisation sous la direction de Madame Jocelyne Moret, ancienne cheffe de la comptabilité générale du canton de Fribourg et également membre de la cellule d'accompagnement. Le Conseil communal a aussi engagé pour trois mois, via l'ORP, une collaboratrice chargée de seconder Madame Moret dans cette tâche.

- Enfin, le Conseil communal a porté au budget 2020 l'engagement d'un ou d'une collaborateur/collaboratrice à 50% pour seconder Monsieur Chassot au sein du service de comptabilité de la commune.

Communication

Le Conseil communal a rencontré les membres du Conseil général le 3 décembre pour faire un point de la situation. Cette séance était ouverte à la population. Lors de cette séance, le Conseil communal a communiqué les points suivants :

- Le budget 2020 ne nécessitera pas une augmentation des taux d'impôts.
- Le budget prend aussi en compte les charges liées à un nouvel emprunt qui permettra si nécessaire à la commune de remédier au manque de liquidité lié aux malversations.
- Les investissements futurs seront présentés au Conseil général en mai 2020 dans le plan financier 2020-2024, en même temps que les comptes 2019.
- Les citoyennes et les citoyens qui ont dûment payé leurs impôts n'auront pas de mauvaises surprises. Les comptes personnels des contribuables ne sont pas concernés par les malversations présumées, celles-ci ont affecté le bilan uniquement, respectivement les liquidités.
- La commune se tient à disposition de chacune et chacun pour donner des informations personnalisées.

Plan d'actions pour l'avenir

Le Conseil communal travaille aujourd'hui sur de nouveaux processus financiers. Il entend, en particulier, mettre sur pied et appliquer, dès 2020, un nouveau système de contrôles internes pour que de tels événements ne puissent plus se produire.

Un plan d'action global, orienté vers l'avenir, a été proposé par la cellule d'accompagnement et finalisé avec le Conseil communal. Il a déjà commencé à déployer des effets et se poursuivra dans les mois à venir. Il couvre, outre le volet financier, les volets juridiques, de communication et RH/organisation/gouvernance.

Après avoir pris connaissance du rapport intermédiaire fourni par la cellule d'accompagnement, la Préfecture a décidé de prolonger le mandat de cette dernière jusqu'en juin 2020 avec, comme priorité pour celle-ci, de suivre les points mentionnés ci-dessus, de même que l'élaboration des comptes 2019 et du plan financier 2020-2024.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL GENERAL.....	6
CONSEIL COMMUNAL	8
DICASTERES	8
ADMINISTRATION GENERALE - RELATIONS EXTERIEURES – RECEPTIONS - PERSONNEL COMMUNAL - FUSION	8
CONSTRUCTIONS - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES	15
AFFAIRES SOCIALES - CURATELLES - SENIORS - INTEGRATION	19
AMENAGEMENT - TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE - SANTE	22
EAU POTABLE - EVACUATION DES EAUX - ROUTES.....	24
ECOLES - ENSEIGNEMENT ET FORMATION	27
ENVIRONNEMENT - GESTION DES DECHETS - ENERGIE – AGRICULTURE ET DOMAINES - FORETS - AFFAIRES MILITAIRES – PROTECTION DE LA POPULATION – SERVICE DU FEU	28
FINANCES - IMPÔTS - ECONOMIE - CIMETIERE - POLICE	31
PETITE ENFANCE - CRECHE - ACCUEIL EXTRASCOLAIRE – ECOLE MATERNELLE - JEUNESSE - CULTURE ET SPORTS – TOURISME	35
INFORMATIONS DIVERSES	41
MANIFESTATIONS DIVERSES	50
GIRON DES SOCIETES DE BELFAUX ET CORMINBOEUF.....	59
AES – OFFRE D'EMPLOI	62
PLAN D'OCCUPATION DE LA HALLE DE SPORTS POUR 2019 – 2020.....	63

CONSEIL GENERAL

SEANCE DU CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le

**Mardi 17 décembre 2019, à 19h30,
à la salle communale, à Belfaux**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 28 mai 2019
2. Informations du bureau du Conseil général et du Conseil communal
3. Fusion du Grand-Fribourg : point sur l'avancement des travaux
4. Construction du nouveau bâtiment scolaire, informations
5. Budgets 2020
 - 5.1 Présentation générale des budgets
 - 5.2 Présentation du budget de fonctionnement
 - 5.3 Présentation du budget d'investissement
 - a) Pose d'un revêtement phono absorbant à la route de Corminboeuf, travaux édilitaires et assainissement de l'éclairage public (*message no 76*)
 - b) Création d'un cheminement piétonnier à la route de La Rosière (*message no 77*)
 - c) Construction d'un collecteur d'eaux usées dans le secteur du nouveau bâtiment scolaire (*message no 78*)
 - d) Etudes routières en relation avec le Projet d'Agglomération de 4^{ème} génération (PA4) (*message no 79*)
 - 5.4 Vote final des budgets de fonctionnement et d'investissement
6. Décompte final du crédit accordé pour la construction d'un collecteur d'eaux claires pour les bâtiments scolaires (halle de sports) (*message no 80*)
7. Election d'un membre à la commission d'aménagement
8. Election d'un membre à la commission des naturalisations
9. Propositions
10. Questions
11. Divers

Un apéritif sera offert à l'issue de la séance.

SEANCES DES GROUPES REPRESENTES AU CONSEIL GENERAL

Nous vous communiquons ci-après les dates fixées pour les séances d'information publiques sur les objets prévus à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 17 décembre 2019. Les citoyens ont la possibilité de participer à ces séances et de faire part de leurs propositions.

<u>Parti ou groupe</u>	<u>Date et heure</u>	<u>Lieu</u>
PDC - Futuro	Mercredi 11 décembre 2019, à 19h00	Restaurant Le Sarrazin, à Lossy
PS et Ouverture	Mercredi 11 décembre 2019, à 19h30	Auberge du Mouton, à Belfaux
Arc-en-Ciel	Mercredi 11 décembre 2019, à 19h30	Auberge du Mouton, à Belfaux
Entente villageoise Autafond	Mercredi 11 décembre 2019, à 19h30	Ancienne école (c/o M. Hubert Lauper), à Autafond

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL POUR 2019

La composition du bureau du Conseil général pour 2019 est la suivante :

- Président
 - ✎ M. Gilbert Bapst, Entente villageoise Autafond
- Vice-présidente
 - ✎ Mme Greetje Maertens, PS et Ouverture
- Membres
 - ✎ Mme Andrea Wassmer, PS et Ouverture
 - ✎ M. Eric Mauron, Entente villageoise Autafond
 - ✎ M. Dominique Stohr, Mouvement Arc-en-ciel
 - ✎ M. Christophe Thode, PDC-Futuro

ACTIVITES DU CONSEIL GENERAL EN 2018

Si vous désirez obtenir des renseignements sur les activités du Conseil général en 2018, vous pouvez consulter le site internet www.belfaux.ch.

PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL GENERAL EN 2020

Les prochaines séances du Conseil général seront communiquées sur le site de la commune de Belfaux dans le courant du mois de janvier 2020.



CONSEIL COMMUNAL

ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2018

Si vous désirez obtenir des renseignements sur les activités du Conseil communal en 2018, vous pouvez consulter le "Rapport de gestion 2018" sur le site Internet www.belfaux.ch ou en demander un exemplaire auprès de l'administration communale soit par ☎ au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch qui vous le fera volontiers parvenir.



DICASTERES

ADMINISTRATION GENERALE - RELATIONS EXTERIEURES - RECEPTIONS - PERSONNEL COMMUNAL - FUSION DES COMMUNES - AGGLOMERATION

ADMINISTRATION GENERALE

APERITIF 2019 DU CONSEIL GENERAL ET DES COMMISSIONS COMMUNALES

Afin de remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le bien de la commune au sein du Conseil général et des diverses commissions durant l'année 2018, le Conseil communal les a invitées le vendredi 10 mai 2019 à la traditionnelle "Sortie des commissions".

Cette manifestation s'est déroulée en 2 parties :

- à 17h00, les participants avaient rendez-vous sur le site du nouveau centre logistique des Transports publics fribourgeois (TPF), à Givisiez. La visite guidée, organisée tout particulièrement à leur intention, a permis de faire découvrir ce magnifique et gigantesque centre d'exploitation. Ce dernier réunit au même endroit l'administration et les services techniques de l'entreprise et accueille à la fois tous les trains et bus du réseau fribourgeois des TPF.

La visite s'est terminée de manière très conviviale par un apéritif enrichi. Celui-ci était offert généreusement par la direction des TPF.

- à 19h30, retour à la salle communale de Belfaux pour une partie plus festive et récréative. Une sympathique agape attendait les participants. Elle était préparée et servie avec délicatesse par Mme Francine Barras, aide-concierge, et toute son équipe composée des membres de sa famille.

Pour cette édition, c'est le fromage à raclette, fabrication "maison", de la Laiterie de Belfaux qui a eu les honneurs.

ADMINISTRATION COMMUNALE - NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE (RAPPEL)



Dès le 12 août 2019, l'administration communale a adopté les nouveaux horaires d'ouverture suivants :

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	10h00 – 11h45	FERME
Mardi	07h30 – 11h45	15h00 – 17h00
Mercredi	10h00 – 11h45	15h00 – 18h30
Jeudi	10h00 – 11h45	13h30 – 17h00
Vendredi	10h00 – 11h45	FERME

ADMINISTRATION COMMUNALE : FERMETURE DE FIN D'ANNEE



L'administration communale **sera fermée à la population** comme suit durant les fêtes de fin d'année :

**du vendredi 20 décembre 2019, à 11h45, au
lundi 6 janvier 2020, à 10h00**

Si, durant cette période, vous souhaitez obtenir une carte d'identité ou un passeport, veuillez vous adresser directement au Bureau des passeports, Route d'Englisberg 11, à Granges-Paccot (☎ no 026 305 15 26).

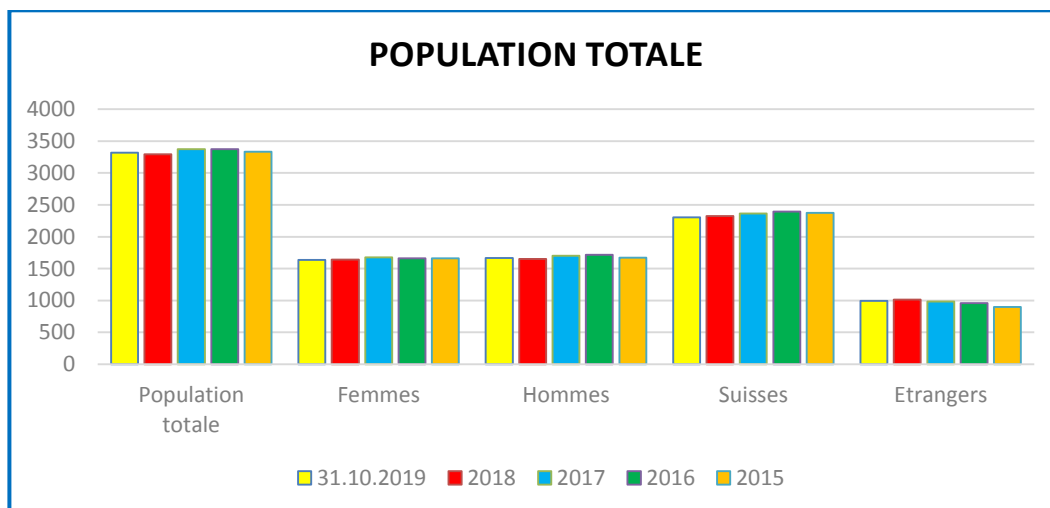
En cas d'urgence uniquement, vous pourrez composer le numéro de téléphone de l'administration communale. Un message sera mis sur le répondeur de l'administration ainsi que sur le site internet www.belfaux.ch.

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et vous remercions de votre compréhension.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Statistiques générales de la population totale au 31.10.2019

Ci-après, les statistiques de la population de Belfaux sur les 5 dernières années :

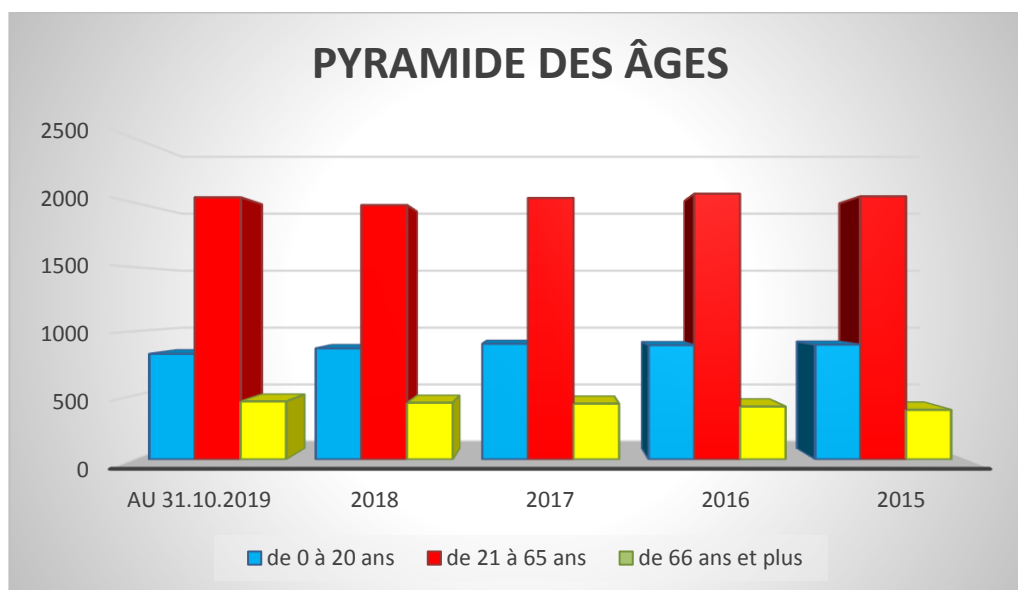


La commune de Belfaux comptait 3'292 habitants au 31.12.2018, alors qu'il y a 3'319 habitants au 31.10.2019 qui se répartissent comme suit :

- 2'321 personnes de nationalité suisse
- 998 de nationalité étrangère (52 nationalités)
- 1'646 femmes et 1'673 hommes,

Pyramide des âges

La pyramide des âges au 31.10.2019 se compose comme suit : 858 personnes de 0 à 20 ans, 2'998 de 21 à 65 ans et 463 de 66 ans et plus. Vous trouverez ci-après l'évolution de la pyramide des âges sur les 5 dernières années :



PERSONNEL COMMUNAL

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

Boursier communal

Le Conseil communal a désigné M. Dominique Chassot en tant que nouveau boursier communal. Il a pris ses fonctions le 4 novembre 2019 au sein de notre administration.

M. Dominique Chassot habite à Givisiez. Il est âgé de 50 ans et il est marié et père de 3 enfants. Il est titulaire d'un brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité. Auparavant, il a travaillé de 1998 à octobre 2019 à Groupe E. Il a occupé divers postes à responsabilités auprès de cette entreprise.

M. Chassot dispose d'une large expérience en comptabilité et finances, mais également dans d'autres domaines d'activités comme les ressources humaines et l'informatique.

Le Conseil communal est convaincu que, grâce à son savoir et à son expérience, il saura rétablir une structure comptable efficace et fiable dans notre commune. L'objectif qui lui est assigné représente un véritable challenge et ne sera certes pas une tâche facile. Cependant, le Conseil communal mettra tout en œuvre pour lui apporter toute l'aide nécessaire.

Nous souhaitons à M. Dominique Chassot la plus cordiale bienvenue au sein de notre personnel communal.

Collaboratrice au sein du service de la comptabilité

Afin de compléter l'équipe administrative appliquée à restaurer la gestion des finances communales, le Conseil communal s'est joint les services d'une employée spécialisée en comptabilité, ceci via l'Office Régional de Placement (ORP). Il s'agit de Mme Chiara Scolari qui a débuté le 7 octobre dernier son pensum d'une durée de 3 mois (renouvelable).

Mme Chiara Scolari habite à Fribourg. Elle est âgée de 23 ans et est célibataire. Elle a passé toute son enfance dans le canton du Tessin.

Mme Scolari est titulaire d'un certificat fédéral de capacité (CFC) d'employée de commerce ainsi que d'une attestation cantonale de maturité commerciale. Elle a également suivi durant 2 ans les cours à la Faculté des sciences mathématiques, branche secondaire gestion d'entreprise, à l'Université de Fribourg.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Mme Chiara Scolari et un agréable "passage" au sein de notre personnel communal.

FUSION DES COMMUNES

FUSION DU GRAND FRIBOURG

Assemblée constitutive du Grand Fribourg : Communiqué de presse du 26 septembre 2019

Les différents sous-groupes de travail de l'Assemblée constitutive ont livré leurs propositions afin d'établir une consultation publique en vue de l'élaboration de la future Convention de Fusion. Voici les grands axes développés :

Une offensive conjointe pour la mobilité et l'emploi

La fusion du Grand Fribourg est une chance pour agir sur l'engorgement du trafic et le manque de nouveaux emplois, deux des plus grandes faiblesses du centre cantonal. L'Assemblée constitutive du Grand Fribourg propose à l'Etat de Fribourg de mener une offensive conjointe pour la mobilité et pour l'emploi. S'agissant de la fiscalité, le groupe de travail "Finances" précise sa fourchette à la baisse : le taux d'impôt de la commune fusionnée, qui sera la troisième ville de Suisse romande, oscillera entre 70 et 73 centimes par franc versé à l'Etat.

Grand Fribourg, le 26 septembre 2019 – La fusion du Grand Fribourg est un levier pour agir sur deux des plus grandes faiblesses du centre cantonal : l'engorgement du trafic et le manque de nouveaux emplois. Dans le cadre de la demande d'aide complémentaire de l'Etat à la fusion dont ils ont la charge, le groupe de travail "Finances" et le Comité de pilotage de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg proposent au Conseil d'Etat de mener une offensive conjointe dans ces deux domaines. Une telle action concertée est dans l'intérêt de tout le canton de Fribourg, qui pâtit depuis des décennies de la paralysie du trafic aux abords de sa capitale. De même, le canton ne peut pas profiter pleinement du potentiel de son moteur économique principal, bridé par le manque récurrent de terrains stratégiques pouvant accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois.

Investissements de 300 millions de francs dans la mobilité

L'action à mener dans le domaine de la mobilité doit permettre d'améliorer significativement l'attractivité des transports publics (lire le descriptif "Mobilité : agir sur l'infrastructure et les prix"). Avec une part modale des transports ne dépassant pas les 19% malgré tous les efforts entrepris, le Grand Fribourg est très loin des 35% affichés par des villes comme Berne ou Zurich: les personnes ne sont pas incitées à prendre un bus si ce dernier n'avance pas plus vite que les voitures dans les bouchons. Un investissement de 300 millions de francs permettra d'offrir à la population une infrastructure de transports publics et de mobilité douce attractive.

L'objectif est d'assurer, à l'horizon 2026, une cadence toutes les 7,5 minutes sur l'ensemble du territoire de la commune fusionnée et la faculté pour l'usager de relier n'importe quel point du réseau urbain en moins de quinze minutes. Cela passe par une extension de la zone 10 à l'ensemble du périmètre du Grand Fribourg.

Prise en charge d'abonnements pour les jeunes et les seniors et réduction du prix du ticket

L'offensive porte aussi sur les prix des transports publics pour renforcer l'attractivité de ceux-ci, et ce dès l'entrée en vigueur de la fusion, en 2022. Le comité de pilotage et le groupe de travail "Finances" proposent une modification du financement du trafic urbain, actuellement étudiée par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC). Dans ce nouveau modèle, la commune fusionnée déplace son effort financier de l'indemnisation du trafic urbain à la prise en charge d'abonnements pour les jeunes en formation et les seniors. Ce transfert permet d'offrir les transports publics à ces deux groupes, sans occasionner de coût supplémentaire pour la commune. Il faut pour cela que l'Etat maintienne sa contribution financière au même niveau qu'aujourd'hui – pour lui aussi, l'opération est donc financièrement neutre. Le projet comprend en outre une réduction du prix du ticket.

Equipement du secteur stratégique de Bertigny

Au niveau de l'emploi, le diagnostic est largement connu : le canton de Fribourg affiche le plus important solde de travailleuses et travailleurs pendulaires de Suisse romande (plus de 24'000 personnes en 2016). La création de nouveaux emplois dans le Grand Fribourg est une priorité et elle passe par la mise à disposition de terrains stratégiques pour de nouvelles entreprises. Pour le comité de pilotage, le groupe de travail «Finances» et le groupe de travail "Développement", la zone de Bertigny est idéalement située à cette fin. Ils proposent au Conseil d'Etat de consacrer 20 millions de francs à l'équipement des terrains, sur une superficie de 10 hectares.

La fusion, condition essentielle à la réussite

La fusion du Grand Fribourg est une condition essentielle à la réussite de cette offensive pour la mobilité et pour l'emploi. Une commune fusionnée offre l'opportunité de lever les obstacles posés actuellement par le morcellement des centres de décisions et d'accroître la rapidité de la mise en œuvre des mesures. En créant une nouvelle commune, la population pourrait par ailleurs garantir une égalité de traitement entre toutes les localités au niveau de l'offre en transports publics et en pistes cyclables. Elle s'assurerait aussi que les bienfaits engendrés par l'installation de nouvelles entreprises profitent à l'ensemble de la population fribourgeoise.

Un taux d'impôt entre 70 et 73%

Le groupe de travail "Finances" a finalisé son rapport et actualisé sa planification financière, en fonction de la nouvelle fiscalité des entreprises décidée aux niveaux suisse et fribourgeois, des comptes 2018 des communes et de tous les paramètres connus à ce jour. Les contours d'une fiscalité attractive se dessinent pour le Grand Fribourg, qui deviendrait la troisième ville de Suisse romande. Annoncé entre 70 et 78% ce printemps, le taux oscille désormais entre 70 et 73% – il sera fixé de façon définitive d'ici à la mi-2020, une fois que les éléments en suspens auront été clarifiés (lire le descriptif "Finances : une fiscalité attractive se dessine"). Le groupe de travail "Finances" propose de fixer le taux de la contribution immobilière à 2,5‰ de la valeur fiscale (la moyenne des communes du périmètre est à 2,7‰), et d'assujettir les bâtiments du canton à cette taxe, dont ils sont actuellement exemptés.

M. Didier Castella, Conseiller d'Etat, a soutenu et encouragé le processus de Fusion du Grand Fribourg lors de son allocution à l'Assemblée constitutive du 26 septembre 2019 qui a eu lieu au centre paroissial, à Belfaux.

AGGLOMERATION

REPRESENTATIONS AU SEIN DE L'AGGLO

A la présidence du Conseil d'agglomération M. Marc Lüthi, vice-syndic

- séance du 28.02.2019, salle communale de Belfaux
- séance du 23.05.2019, Begegnunzentrum à Guin

Au Comité de direction

Mme Rose-Marie Probst, syndique

Au Bureau du Conseil d'agglomération

M. Velko Stockel, conseiller communal

A la Commission financière

Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale

A la CAME (Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement)

M. Marc Lüthi, vice-syndic

A la CARM (Commission d'aménagement régional et de mobilité)

M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal

M. Bertrand Guillaume, responsable technique

Groupe de travail "Un arbre – un enfant"

M. Velko Stockel, conseiller communal

La commune de Belfaux s'est faite un honneur d'accueillir une séance du Conseil d'Agglomération le 28 février 2019, au centre paroissial de Belfaux. La présidence de cette assemblée était assumée par un Belfagien : M. Marc Lüthi, vice-syndic. A l'issue de cette séance, le Conseil communal eu le plaisir d'offrir les vins d'honneur, accompagnés d'une agape.

Pour rappel, M. Marc Lüthi a été élu président du Conseil d'Agglomération le 17 mai 2018. Il a dirigé 4 séances durant son année présidentielle. Cette dernière s'est achevée lors de la séance du 23 mai dernier qui a eu lieu à Guin.

Nous réitérons nos félicitations à M. Lüthi pour sa brillante prestation et le remercions très sincèrement d'avoir accepté, avec fierté, cette fonction. M. Lüthi a accompli son pensum avec beaucoup de compétence, rigoureux à respecter un protocole très strict et habile à jongler avec les 2 langues !

Bravo Marc pour cette année présidentielle et merci pour ton travail !

PA4 OU PROJET D'AGGLOMERATION DE 4^{EME} GENERATION

Le comité de direction de l'Agglomération soutient l'élaboration d'un PA4 ainsi que la révision de son plan directeur d'agglomération (PDA) en raison, tout d'abord, de l'entrée en vigueur du Plan directeur cantonal (PDCant) mais également de la mise en route de la planification régionale des districts. Par ce projet d'agglomération, le Comité entend répondre aux défis contemporains de l'aménagement du territoire en consolidant la vision de planification partagée déjà amorcée par les Projets d'agglomération de deuxième et de troisième génération.

Ainsi, la libération d'un crédit d'étude d'un montant global de CHF 820'000.-- pour le PA4 et respectivement le PDA a été acceptée lors de la séance du 28 février et permet au comité de pouvoir démarrer de façon concrète les importants travaux y relatifs.

Pour se faire, plusieurs groupes de travail spécifiques ont été créés. La commune de Belfaux y est représentée comme suit :

- Groupe "Zones d'activité" : Mme Rose-Marie Probst, syndique
- Groupe "Centres intercommunaux et structure urbaine cantonale", "Sites pour installations publiques d'intérêt (inter)-régional" et "Sites stratégiques" : M. Marc Lüthi, vice-syndic
- Groupe "Conception globale régionale des transports", "Réseau des transports publics et réseau routier" et "Parking d'échange" : M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal et M. Bertrand Guillaume, responsable technique
- Groupe "Biodiversité" et "Energie" : Mme Linda Giunta, conseillère communale
- Groupe "Zones à bâtir, densité et réserves" : Mme Rose-Marie Probst, syndique, et M. Laurent Wolfer, secrétaire communal
- Groupe "Stationnement" et "Réseau infrastructures MD (et stationnement)" : M. Velko Stockel, conseiller communal

TROPHEE DES PME 2019

Porté par l'Agglo dans le cadre de ses activités de promotion économique au niveau régional, ce concours permet de mettre en lumière les PME et les entreprises artisanales qui enrichissent le tissu économique de l'Agglomération.

De nombreuses entreprises ont participé à la 2^{ème} édition de ce Trophées des PME et ont présenté des dossiers qui témoignent de leur dynamisme ainsi que de leurs efforts pour la création et le maintien des places de travail.

Les dossiers de candidatures ont été évalués selon les critères suivants : le dynamisme, la force créative, la pérennité de l'entreprise ainsi que l'ancrage régional.

La remise des prix a eu lieu le 13 novembre 2019, à Forum Fribourg. Les lauréats 2019 ont reçu une somme de CHF 10'000.--. Il s'agit de :

- Hertigfleurs dans la catégorie des "Entreprises artisanales"
- Sofraver dans la catégorie "PME"

AGGLO : ACTION "UN ARBRE POUR VOTRE ENFANT"

Le Projet d'agglomération de troisième génération (PA3) prévoit une série de mesures "nature & paysage" qui visent à augmenter la qualité de vie ainsi que la biodiversité dans l'agglomération fribourgeoise.

Dans le cadre de cette action, le Conseil communal a décidé d'arboriser le vallon de la Sonnaz en collaboration avec les familles qui ont la joie d'avoir un enfant durant l'année concernée. Il souhaite également que cette action soit pérennisée.

En l'état, le projet consiste à planter une soixantaine d'arbres sur 5 ans entre la route de la Sonnaz et le ruisseau de la Sonnaz. Le but est de créer un endroit où sa population pourrait s'y reconnaître. La commune de Belfaux veut construire un lieu où les gens pourront se divertir, se rencontrer, se reposer, se réunir en famille ou entre amis, ou simplement flâner.

Le projet est actuellement en examen préalable auprès des Services de l'Etat. Sous réserve de l'obtention du permis de construire, le projet démarrera au printemps 2020 et sera échelonné jusqu'en 2024.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier. Cette action est bien évidemment subventionnée par l'Agglo.

CONSTRUCTIONS - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES

CONSTRUCTIONS

POMPES A CHALEURS – MESURES CONCERNANT LA PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Les pompes à chaleur air-eau (PAC), les climatiseurs et d'autres systèmes similaires sont largement répandus de par leur installation facilitée, ne nécessitant souvent pas de gros travaux de génie civil ou de terrassement.

Les émissions sonores produites par ces installations peuvent s'avérer gênantes pour le voisinage, plus particulièrement durant la période nocturne, lorsque le niveau sonore ambiant est faible. C'est également durant cette période que les gens se reposent et qu'ils sont particulièrement sensibles au bruit émanant de telles installations. En conséquence, même si ce n'est pas exigé et dans le but de soigner une relation de voisinage agréable, il est conseillé d'y ajouter une protection phonique.

Les installations techniques extérieures, notamment les pompes à chaleur air-eau, doivent être installées de manière à respecter les valeurs limites de l'ordonnance sur la protection contre le bruit.

La procédure à suivre pour autoriser de telles installations est fixée par le ReLATeC (Règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions). La commune procédera de manière identique pour toutes les installations analogues de peu d'importance, telles les PAC pour piscines, les pompes de filtration, les climatiseurs et autres systèmes similaires. Dans les faits, la mise en place de ces appareils doit être planifiée en intégrant les différents éléments préventifs de réduction du bruit pour finalement respecter "les valeurs de planification" de l'annexe 6 OPB (Ordonnance sur la protection contre le bruit).

Les PAC air-eau des piscines doivent être déclenchées de 19h00 à 07h00, en application du principe de prévention de la LPE (Loi sur la protection de l'environnement). Cette disposition est valable indépendamment des performances sonores et des options disponibles et applicables aux PAC air-eau des piscines. Pour toutes les autres installations extérieures similaires, les mesures de protection contre le bruit doivent impérativement être prises, soit par un capot anti-bruit ou un mur anti-bruit.

DOSSIERS DE CONSTRUCTION TRAITES EN 2018 A BELFAUX

Durant l'année 2018, la Commission des constructions s'est réunie à 7 reprises et a traité les dossiers suivants :

- 19 dossiers ont suivi la procédure ordinaire pour l'obtention d'un permis cantonal
- 29 dossiers ont suivi la procédure simplifiée, dont 17 ont reçu un permis communal
- 3 dossiers n'ont pas nécessité de permis (installations de panneaux solaires sur toits)

Le tableau ci-après donne des précisions sur la diversité des dossiers de construction traités durant les 5 dernières années ainsi que des permis de construire octroyés.

	Nouvelles constructions, agrandissements, rénovations	2018	2017	2016	2015	2014
↻	Immeubles à plusieurs logements	2	1	4	2	2
↻	Habitations individuelles	5	4	1	5	2
↻	Bâtiments ou ouvrages publics	1			5	
↻	Ouvrages de génie civil		2			1
↻	Constructions agricoles ou démolition rural	3	1	5	1	
↻	Construction abris voitures ou garages	4	5	8		
↻	Transformations et agrandissements de bâtiments existants	8	10	7	8	5
↻	Constructions de minime importance	14	23	23	22	32
↻	Divers :	9	16	9		1
	- Pose de panneaux solaires	2		3		3
	- Chauffage à mazout et installation de citernes	1				1
	- Chauffage à gaz	1				
	- Chauffage à bois	1				
	- Chauffage à distance BELCAD	1	1	2		
	- Installations de sondes géothermiques		3			3
	- PAC (pompe à chaleur air/eau)					1
	- Station-service					
	Total général	51	66	62	53	51

BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES

BÂTIMENT DE LA PETITE ENFANCE

Le permis de construire a été délivré par la Préfecture de la Sarine le 18.03.2019. Cependant, le Service des biens culturels a émis un préavis défavorable. En effet, le jury du concours devait à nouveau se réunir dans son ensemble pour émettre un nouveau préavis concernant des modifications mineures du projet. Cette décision a retardé le début des travaux de trois mois.

Les séances de chantier ont lieu chaque jeudi. La première séance s'est déroulée le 8 avril 2019.

Les travaux préparatoires ont débuté par l'abattage des arbres. Ceux-ci seront replantés soit sur le site de l'école, soit sur d'autres endroits de la commune. Un accent particulier a été mis sur la sécurité des écoliers et du public en général par la pose de grillages et de barrières, la construction d'un escalier et d'un nouveau cheminement. Toute la circulation due au chantier se passe sur ce dernier en site propre.

Il a été nécessaire de mettre à l'enquête le déplacement du pavillon supérieur pour le déplacer vers la place de basket. Le Conseil communal en a profité pour mettre à l'enquête l'agrandissement de la place de récréation et de sports à l'arrière de la nouvelle école.

Le Conseil communal a également mandaté une entreprise spécialisée afin d'élaguer les chênes restants et ainsi éliminer les branches mortes. Ce n'est pas de gaité de cœur que le vieux noyer se trouvant à l'arrière de la place de basket a aussi été abattu. Son état général, selon l'ingénieur forestier, ne nous permettait pas de faire autrement. Nous avons toutefois l'obligation de replanter deux noyers dans le secteur, ce qui sera effectué dès l'élaboration du plan des aménagements extérieurs.

Les travaux de préparation de déviations des canalisations et des services ont été très importants. Il en a été de même en ce qui concerne les micros pieux et les terrassements des terres polluées qui ont été analysées et éliminées en décharge spéciale selon leur degré de pollution.

L'entreprise a reçu le mandat de mettre en séparatif les eaux de l'ancienne école, première étape. La deuxième étape sera exécutée lors des travaux des aménagements extérieurs.

La condition de l'ECAB pour l'octroi du permis de construire était l'obligation d'installer un collecteur de récupération des eaux de pluie de surface. Ceci n'ayant pas été prévu, le budget augmentera de CHF 70'000.--. Cependant, les dernières grosses pluies ont démontré l'utilité de cette installation.

Tous ces travaux préparatoires ont duré pratiquement trois mois et la pose de la première pierre a eu lieu le vendredi 5 juillet 2019 en fin de matinée. Ce rituel, dévolu en général aux politiciens, a été exécuté par les enfants d'une classe, en présence de tous les élèves du cercle scolaire de Belfaux, du corps enseignant, des ouvriers du chantier, des membres du Conseil communal et du Conseil général. Une petite manifestation sympathique a suivi ce moment solennel.



Le chantier a pris maintenant son rythme de croisière et se déroule très bien. Les problèmes de circulation sur le chemin des écoliers sont en partie résolus grâce au fait, entre autres, que les membres du corps enseignant stationnent leurs véhicules sur la place de la halle. Les dangers subsistants proviennent de certains parents et c'est regrettable. Le Conseil communal étudie une solution qui sera présentée en temps voulu.

Une information concernant le déroulement du chantier ainsi que de la situation financière sera donnée lors de la séance du Conseil général du 17 décembre 2019.

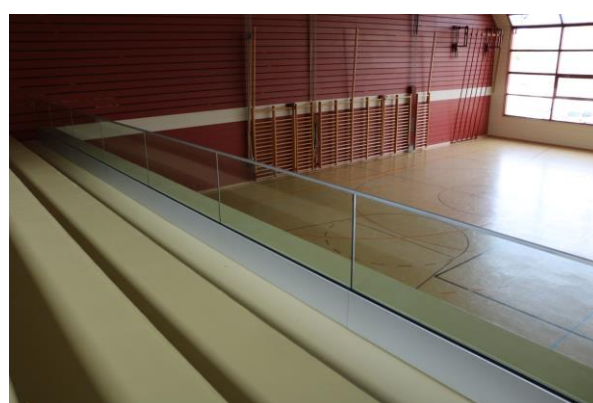
Une cellule contenant des données et photos de la commune sera placée dans la toiture à l'attention des générations futures.

Photos de l'évolution du chantier



HALLE DE SPORTS

Suite à l'acceptation de la demande de crédit par le Conseil général, l'entreprise mandataire a procédé au changement de la barrière des gradins, qui n'était plus conforme aux normes en vigueur, par une paroi en verre apportant toutes les garanties de sécurité. Cette barrière en verre donne en plus une image plus claire et moderne de la halle de sports et la vision est fortement améliorée. Selon le message de la demande de crédit, la peinture a également été totalement refaite. Il reste encore à exécuter la rénovation de la buvette, ce qui sera prochainement entrepris.



La totalité des engins de la halle de sports ont été soumis à un contrôle et les réparations urgentes exécutées. Cependant les changements nécessaires de certains engins et accessoires, caissons, cordes, bancs seront fait en 2020, sous réserve de l'acceptation du budget par le Conseil général.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES

TERRAINS DE SPORTS

L'installation du système d'arrosage automatique de la pelouse du terrain de football, rive gauche, va débiter incessamment et sera opérationnel pour la prochaine saison. Durant l'année, ce sont les employés de l'édilité qui s'occupent des travaux d'entretien. Quant au marquage des terrains, ce travail est effectué par une personne dévouée à l'ES Belfaux.

PLAN D'OCCUPATION 2019 – 2020 DE LA HALLE DE SPORTS

Le plan d'occupation hebdomadaire de la halle de sports pour l'année scolaire 2019 – 2020 se trouve à la page 63 du présent bulletin communal.

AFFAIRES SOCIALES - CURATELLES - SENIORS - INTEGRATION

SENIORS

COMMISSION SENIOR+

Sortie des Aînés 2019

Comme le veut la tradition, lorsque l'automne déploie ses magnifiques couleurs orangées, les Aînés de la commune de Belfaux se retrouvent au Centre paroissial pour partir en excursion surprise.

Le mardi 1^{er} octobre dernier, 115 seniors et accompagnants ont pris part à la pause-café durant laquelle les petits pains étaient offerts par la Paroisse de Belfaux. Puis ils ont embarqué dans 2 bus qui les ont conduits dans la Vallée de Joux.

Après 1 $\frac{1}{4}$ heure de route, par une superbe météo et un paysage grandiose, nous sommes arrivés au village de Sévery où se trouve le Moulin de Sévery connu pour sa fabrication d'huile de noix, de noisettes et d'autres spécialités.

Après avoir formé 3 groupes de personnes, chacune et chacun a eu le loisir d'assister aux intéressantes démonstrations de toute la filière indispensable à la fabrication de ces délicieux produits de niche.



Puis nous avons repris la route pour arriver à l'Hostellerie la Baie du Lac à l'Abbaye où a été servi le repas de midi dans un magnifique cadre, au bord du Lac de Joux.

Sur le chemin du retour, nous avons fait une halte pour découvrir Jurapark près de Vallorbe. C'est un bel endroit où les marcheurs ont pu découvrir un grand parc où cohabitent plusieurs races d'animaux comme les loups, les bisons ou encore les ours. Pendant ce temps, les personnes moins mobiles ont pu profiter de se désaltérer à la terrasse du Chalet-Restaurant du Mont-d'Orzeires.



Grâce à vous les Aînés de Belfaux et à vous les accompagnants, la sortie 2019 restera une nouvelle fois un joli souvenir, marqué par une belle amitié, une bonne humeur et beaucoup de solidarité.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes ayant collaboré à la réussite de cette sympathique journée, à savoir les membres de la commission Senior+, la paroisse et la commune de Belfaux pour leur soutien financier, les 2 Samaritaines ainsi que les 2 chauffeurs de bus pour leur professionnalisme et leur précision.

L'ASSIETTE CONVIVIALE

Se rencontrer, échanger et passer un bon moment dans une ambiance chaleureuse autour d'un repas préparé à partir de produits locaux, par des bénévoles. C'est le but de "L'assiette conviviale", qui prépare une table d'une quinzaine de couverts, le dernier jeudi de chaque mois. Le projet est issu de la Commission Senior+ avec le soutien financier de la commune de Belfaux et de la Fondation St-Maurice.

L'inscription est indispensable et ouverte aux habitants de Belfaux âgés de 60 ans et plus.

Lieu du repas : salle communautaire de la Fondation St-Maurice, Ch. du Stand 12

Inscription obligatoire : ☎ no 026 476 60 20 ou courriel commune@belfaux.ch

Participation demandée, à votre bon cœur.

Calendrier 2019 - 2020

Dates des repas (dernier jeudi du mois)	Délai d'inscription jusqu'au mercredi :
26 décembre 2019	18 décembre 2019
30 janvier 2020	22 janvier 2020
27 février 2020	19 février 2020
26 mars 2020	18 mars 2020



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez sans autre vous adresser à Mme Mary-Lise Bapst, conseillère communale et présidente de la commission Senior+, ☎ no 026 475 28 19 ou ☎ no 079 779 55 57.

SERVICE DE REPAS à DOMICILE

Le Conseil communal et la commission Senior+ ont mis sur pied un service de distribution de repas à domicile. Celui-ci a débuté en mars 2019. Un contrat de livraison a été signé entre la commune de Belfaux et la Résidence Le Manoir, à Givisiez.



Toute personne en âge d'AVS, handicapée, convalescente, ou momentanément empêchée de cuisiner, peut faire appel à ce service. La livraison des repas a lieu du lundi au samedi. Les repas arrivent entre 11h30 et 12h30. Ils sont chauds et apportés dans un box avec vaisselle en porcelaine.

Le prix du repas est de CHF 16.--.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, même si ce n'est que momentanément, veuillez remplir le bulletin d'inscription se trouvant à la page 41 du présent bulletin d'information.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Mary-Lise Bapst, conseillère communale et présidente de la commission Senior+, ☎ 026 475 28 19 ou ☎ 079 779 55 57.

INTEGRATION

COMMISSION D'INTEGRATION

La Commission d'intégration a participé à la manifestation "Sous les couleurs de Belfaux" qui s'est déroulée le samedi 21 septembre 2019, sur la place du centre paroissial, à Belfaux.

Cinq commissions de la commune ont uni leurs forces pour organiser une fête accueillante réservée aux personnes ayant atteint leur majorité en 2019, aux nouveaux habitants arrivés à Belfaux depuis juillet 2018 ainsi qu'aux personnes ayant obtenu la naturalisation suisse depuis 2016.

Cette manifestation coïncidait avec la fabrication du vin cuit ainsi que la fête du Recrotzon organisée par la Société de Jeunesse de Belfaux. L'ambiance était sympathique et conviviale, ceci grâce aux prestations musicales de la Fanfare La Lyre.

Chaque participant(e) est reparti avec un présent offert par la commune de Belfaux.

GOÛTER MULTICULTUREL

La 2^{ème} édition du "Goûter multiculturel", organisé par la Commission d'intégration de Belfaux, a eu lieu le dimanche après-midi 10 novembre 2019, à la salle communale,

Nous avons assisté à un magnifique spectacle de danse de flamenco donné par le groupe Las-flores-de-Andalucia sous la houlette de leur monitrice Sonia.



Chaque participant(e) a eu l'occasion de déguster de nombreuses spécialités culinaires apportées par les visiteurs et accompagnées par des boissons offertes par la commune.

Merci à vous toutes et tous qui avez pris la bonne résolution de venir passer un agréable moment. Ce sont des personnes de 17 nationalités différentes qui se sont côtoyées pour faire la fête au son de la musique entraînante de notre super DJ Nando.

La présence également des résidents de La Villa Lavande avec leur éducatrice nous a beaucoup touchés et a permis à ces personnes atteintes de handicap de passer un moment inoubliable, empreint de belle solidarité et de chaleureux sourires.

Grâce à la motivation et au dévouement des membres de la Commission d'intégration, nous avons passé un agréable dimanche après-midi. Encore merci à vous toutes et tous et peut-être rendez-vous l'année prochaine...

AMENAGEMENT - TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE - SANTE

AMENAGEMENT

PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL (PAL) - SECTEUR BELFAUX

Le nouveau plan d'aménagement a été mis à l'enquête publique jusqu'au 21 octobre 2018. Il a été approuvé le 27 mai 2019 par le Conseil communal et transmis à l'Etat pour approbation le 4 juin 2019. Il n'est pas encore approuvé par le Canton.

La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) communique en substance que, par arrêt du 3 septembre 2019, le Tribunal cantonal a annulé une décision d'approbation rendue par la DAEC en novembre 2018 par laquelle celle-ci avait approuvé la révision générale du PAL (Plan d'Aménagement de Local) d'une commune en se basant sur l'ancien Plan directeur cantonal (PDCant).

La DAEC informe que, sur la base du PAL de la commune de Belfaux actuellement en examen auprès du SeCA (Service des Constructions et de l'Aménagement), le dossier serait fortement touché en cas d'application du nouveau plan directeur cantonal. Par conséquent, une adaptation du dossier est à prévoir. Toutefois, il faut attendre la décision du Tribunal fédéral.

Une fois le dossier traité, une pré-analyse sera effectuée par le SeCA et envoyée aux communes concernées d'ici la fin janvier 2020.

Le Conseil communal a décidé de mandater son urbaniste pour analyser le PAL de Belfaux et définir ce qui n'est pas en conformité par rapport au Plan directeur cantonal.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE DÉTAIL (PAD) - LA GOTTA

Le Plan d'Aménagement de Détail (PAD) de la Gotta (ex-Boxal), sera déposé prochainement au SeCA (Service des Constructions et de l'Aménagement).

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier.

MENSURATION D'AUTAFOND

Le registre foncier fédéral et la nouvelle mensuration parcellaire de la commune de Belfaux, secteur Autafond, sont entrés en vigueur le 21 octobre 2019. La décision de mise en vigueur a été publiée dans la Feuille officielle du vendredi 18 octobre 2019.

TRANSPORT ET MOBILITE

CARTES JOURNALIERES CFF (rappel)

Les communes de Belfaux et La Sonnaz mettent à disposition 5 cartes journalières des CFF au prix de CHF 38.-- par jour et par abonnement. Les cartes journalières sont réservées strictement pour les habitants des communes de Belfaux et La Sonnaz jusqu'à 7 jours avant leur utilisation. Passé ce délai, les personnes non domiciliées dans les 2 communes concernées peuvent également les acquérir pour le même prix.

Ces cartes sont disponibles auprès de

Agence de voyages Romontours

Rte du Centre 1, 1782 Belfaux

☎ no 026 476 07 07 – 📠 no 026 476 07 08 - www.romontours.ch

Leur disponibilité et les conditions de réservation sont indiquées sur le site internet de Romontours. Pour la réservation, veuillez contacter par téléphone l'agence durant les heures d'ouverture suivantes :

- du lundi au vendredi, de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30
- samedi fermé
- dimanche fermé

TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS (TPF) – CHANGEMENTS D'HORAIRE

Les TPF informent qu'un changement d'horaires des transports publics aura lieu le 15.12.2019. La commune de Belfaux est concernée par les améliorations du réseau.

Pour de plus amples renseignements sur les horaires, veuillez consulter soit les pages 46 et 47 du présent bulletin d'information, ou vous rendre sur les sites internet suivants :

www.belfaux.ch ou <https://www.tpf.ch/horaires/general>

SANTE

CABINET MEDICAL DE LA GARE DE BELFAUX SA

Après avoir analysé différentes possibilités, le Groupe de travail pour la création d'un cabinet médical est arrivé à la conclusion que le projet situé dans l'ancienne gare de Belfaux-Village présente la meilleure alternative pour y installer un cabinet médical. Ce projet pourra se concrétiser rapidement, avec un engagement financier modéré de la commune grâce à la coopération des TPF (Transports publics fribourgeois).

Pour ce faire, le Conseil général, lors de sa séance du 19 mars dernier, a validé la proposition du Conseil communal de créer une société anonyme qui aura pour but de louer les locaux pour l'ouverture du cabinet médical.

Par conséquent, la Société Anonyme "Cabinet Médical de la Gare de Belfaux SA" a été constituée. Cette dernière se portera garante du paiement des loyers et jouera le rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et les futurs médecins locataires. Par cet engagement, cette société anonyme facilitera la concrétisation de ce projet, à savoir la transformation du bâtiment entièrement gérée et financée par les TPF. Le dossier de permis de construire sera d'ailleurs mis à l'enquête très prochainement.

Le Conseil d'administration mettra tout en œuvre pour que le projet d'un futur cabinet médical se réalise. Il est composé comme suit :

Présidente : Mme Rose-Marie Probst, Syndique
Vice-Président : M. Joseph Roggo
Membres : Mme Jacqueline Gury Racine, Conseillère communale
M. Velko Stockel, Conseiller communal
Mme Solange Berset

Au vu de ce qui précède, le Groupe de travail est arrivé au terme de son mandat et il a été remercié par le Conseil communal qui a organisé un sympathique apéritif lors de sa dernière séance de travail.

REGLEMENT DENTAIRE

Le règlement dentaire de la commune de Belfaux relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires datait du 8 octobre 1993 et avait été modifié le 17 janvier 1997.

Le Service de la santé publique (SSP) et le Service dentaire scolaire (SDS), après examen dudit règlement communal, ont constaté que l'article 2 n'était plus en adéquation avec l'art. 7, al. 1, de la loi cantonale sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires. De même, depuis le 1er août 2016, la législation sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires a été remplacée par la législation sur la médecine dentaire scolaire.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal a procédé aux modifications demandées par le SSP et le SDS. Celles-ci ont été validées lors de la séance du Conseil général du 28 mai 2019.

Le nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires a donc été approuvé par la Direction de la santé et des affaires sociales le 16 octobre 2019.

Il est disponible sur le site communal : <https://www.belfaux.ch/documentation/reglements-communaux.html>.

EAU POTABLE - EVACUATION DES EAUX - ROUTES

EAU POTABLE

ANALYSE DE LA QUALITE DE L'EAU

L'approvisionnement en eau potable de notre commune est assuré pour les 2/5^{èmes} par nos propres sources et le reste par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) et une source privée qui dessert 27 abonnés.

Le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines procède mensuellement à des analyses de l'eau potable. De son côté, la commune effectue deux prélèvements par année sur ses trois captages ainsi qu'à divers endroits du réseau communal d'eau potable.

Le rapport d'analyse du mois de juin 2019 (prélèvement à la halle de sports) a démontré que la qualité de l'eau prélevée sur notre réseau était conforme aux exigences du Laboratoire cantonal.

La teneur moyenne en nitrates de l'eau des sources communales est de 10 mg par litre (sur une valeur maximale de 40 mg/l tolérée), la dureté totale est de 26 degrés français (°fH). Aucun germe n'a été détecté.

PERSONNES A CONTACTER EN CAS DE PROBLEME SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE **(Rappel)**

Le Conseil communal souhaite vous rendre attentifs à la valeur de l'eau potable et vous demande de l'économiser au quotidien. Si un problème ou une fuite est suspecté(e) sur le réseau d'eau, veuillez prendre contact immédiatement avec les personnes ci-après :

1 - Quentin Haesslein	surveillant réseau	079 915 09 46
2 - Jérôme Bertschy	surveillant suppléant	079 777 78 41
3 - Frédéric Brülhart	fontainier communal	079 214 00 43 ou 026 475 17 31
4 - Bertrand Guillaume	responsable technique	079 542 52 42

EVACUATION DES EAUX

MISE EN SEPARATIF ECOLE (HALLE DE SPORTS)

La mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées des locaux du Service de l'Edilité et du local des pompiers est maintenant terminée. Ces travaux permettront d'éviter de nouveaux dégâts dans ces locaux qui ont été inondés à plusieurs reprises.

MISE EN SEPARATIF DE LA ROUTE ET DU QUARTIER DE VERCHIERES

Lors de la remise en état de la route de Verchières, la commune a profité des travaux pour procéder à la mise en séparatif d'une partie du quartier afin d'éviter de nouvelles inondations chez des privés.

ROUTES

TROTTOIR ET PASSAGE POUR PIETONS DES ESSERTINES

Le trottoir et le passage pour piétons des Essertines sont pratiquement terminés. Seuls les travaux de marquage routier restent à réaliser.

Après de longues tractations avec les Services de l'Etat ainsi qu'avec les promoteurs du quartier des Essertines, la mise en œuvre de cet objet a pu être réalisée.

Ces travaux ont permis d'améliorer grandement la sécurité des usagers de la mobilité douce du quartier des Essertines.

REFECTION DE LA ROUTE DE VERCHIERES

Après la déréliction de la route de Verchières par les propriétaires, les Services de l'Etat ont proposé à la commune de Belfaux de reprendre cette route, ce qui a été fait après analyse de son état.

En été 2018, la société SINEF a procédé à une extension du réseau de gaz dans ce secteur. La commune a pu profiter de ces travaux pour effectuer une remise en état de l'ensemble de la route, ceci avec une participation financière des propriétaires.

GIRATOIRE DE LA ROUTE D'AUTAFOND (Rappel)

Après un concours de projets lancé auprès de plusieurs entreprises paysagères, la commune de Belfaux a choisi la proposition ci-dessous pour son originalité et sa mémoire aux anciennes communes fusionnées pour aménager le giratoire de la route d'Autafond.

Les écussons représentés sont l'actuelle armoirie de Belfaux et les armoiries des anciennes communes fusionnées de Cutterwil et d'Autafond.

L'aménagement de ce giratoire s'est achevé à la fin du mois d'août 2019.



APRES LA NEIGNE, PROTEGE-TOIT...

Lors de fortes chutes de neige, des congères peuvent se former sur les toits et des glaçons peuvent apparaître ici et là le long des chéneaux. Autrement dit, le danger grette en cas de réchauffement subit.

Les propriétaires sont ainsi priés de surveiller, avec une attention toute particulière, le toit de leur immeuble. Ils ont l'obligation de prendre les mesures de précaution nécessaires pour éviter que des passants ou des véhicules ne soient mis en danger.

Notre service édilitaire assure le déneigement des routes et des trottoirs, mais ce service offert à la collectivité ne décharge en rien les propriétaires privés de leurs obligations. Si les mesures prises sont insuffisantes et qu'un accident survient, la responsabilité pourrait en incomber au propriétaire concerné

CANDELABRES DEFECTUEUX (RAPPEL)

Si vous constatez qu'un candélabre est défectueux ou ne fonctionne pas correctement, veuillez **noter le numéro qui est inscrit sur le mât et le transmettre à l'administration communale**. Cette dernière fera le nécessaire auprès de Groupe E pour qu'il le répare.

Nous vous en remercions d'avance.

VISIBILITE : CLÔTURES ET HAIES (rappel)

Les haies en bordure de route et les clôtures gênent régulièrement la visibilité et représentent un danger pour les piétons et les automobilistes. Nous vous rappelons la teneur de la Loi cantonale sur les routes, articles 94 et suivants, et vous invitons à vous y conformer :

Art. 94.2 Haies vives

¹Sur les tronçons rectilignes, les branches de haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.

²Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

³Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieure des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Art. 95.3 Arbres

¹Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.

²La haie vive ne peut excéder 120 cm de hauteur après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou tous les quatre ans, si la haie sépare deux pâturages.

³Le voisin a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.

ECOLES - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

ECOLES

ADMINISTRATION SCOLAIRE

Responsable d'établissement :

M. Stéphane Sugnaux
☎ no 026/475 40 24
direction.ep.belfaux@fr.educanet2.ch

Secrétariat des écoles :

Mme Clémentine Rime Genoud
☎ no 026/475 30 95
secretariat.ep.belfaux@fr.educanet2.ch

Conseillère communale
responsable des écoles

Mme Muriel Frésard
☎ 079/566 27 76
mfresard@belfaux.ch

EFFECTIFS SCOLAIRES 2019 – 2020

Le cercle scolaire de Belfaux compte actuellement 324 élèves pour 36 enseignants répartis dans 17 classes, de la 1^{ère} année à la 8^{ème} année HarmoS. Les effectifs des classes sont les suivants :

- 4 classes enfantines à deux degrés soit au total 68 élèves en 1-2H
- 13 classes primaires soit au total 256 élèves de 3H à 8H

CALENDRIER SCOLAIRE 2019 - 2020

<i>Rentrée scolaire</i>	<i>jeudi 29.08.2019</i>		
Vacances d'automne	21.10.2019	au	01.11.2019
Vacances de Noël	23.12.2019	au	03.01.2020
Vacances de Carnaval	24.02.2020	au	28.02.2020
Vacances de Pâques	06.04.2020	au	17.04.2020
Vacances d'été	06.07.2020	au	26.08.2020
<i>Rentrée scolaire</i>	<i>27.08.2020</i>		

Congés spéciaux

Toussaint	:	vendredi 1er novembre 2019 (compris dans les vacances d'automne)
Ascension	:	jeudi et vendredi 21 et 22 mai 2020
Lundi de Pentecôte	:	lundi 1 ^{er} juin 2020
Fête-Dieu	:	jeudi et vendredi 11 et 12 juin 2020

ENVIRONNEMENT - GESTION DES DECHETS - ENERGIE - AGRICULTURE ET DOMAINES - FORETS - AFFAIRES MILITAIRES - PROTECTION DE LA POPULATION - SERVICE DU FEU

GESTION DES DECHETS

HORAIRES SPECIAUX DURANT LES FÊTE DE FIN D'ANNEE

➔ Fermeture de la déchetterie



La déchetterie sera fermée comme suit :

- **Mardi 24 décembre 2019** Fête de Noël
- **Mercredi 25 décembre 2019** Fête de Noël
- **Mardi 31 décembre 2019** Nouvel-An
- **Mercredi 1^{er} janvier 2020** Nouvel-An

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et vous remercions de votre compréhension.

➔ Ramassage des ordures

Durant les fêtes de fin d'année, le ramassage des ordures est maintenu au vendredi, à savoir aux dates suivantes :

- **vendredi 27 décembre 2019**
- **vendredi 3 janvier 2020**

Nous vous rappelons que les informations générales relatives à la déchetterie sont disponibles sur le site internet de la commune www.belfaux.ch.

DECHETTERIE - INFORMATIONS GENERALES (rappel)

Mémo-Déchets

Le guide des déchets intitulé "Mémo-Déchets" est disponible soit sur l'application mobile MEMODéchets, soit sur le site internet <https://www.memodechets.ch> ou sur le site de la commune www.belfaux.ch. Vous pouvez également vous adresser à l'administration communale (☎ 026 476 60 20) qui vous en fera volontiers parvenir un exemplaire papier.



Le guide de la
gestion de vos déchets



Ce qui va (encore) à la poubelle

Vous trouverez, en pages 48 et 49 du présent bulletin communal, les informations sur les déchets que vous pouvez encore mettre à la poubelle et qui ont été édités sur la plate-forme d'information des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement www.energie.environnement.ch.

SACS SACCO – POINTS DE VENTE

Les **sacs gris SACCO** sont en vente dans les établissements suivants :

- Denner
- Station Coop
- Migros
- Pizzeria du Tigulet

Nous vous rappelons que le dépôt des sacs non taxés dans les containers constitue une infraction aux dispositions du règlement communal. En effet, toute contravention aux articles 5 à 12 et à l'article 19 du présent règlement est passible d'une amende de **CHF 20 à CHF 1'000** (art. 84 al.2 LCo) selon la gravité des cas.



ENERGIE & ENVIRONNEMENT

ILLUMINATIONS DE NOEL

Éclairer la nuit pendant la période de Noël est une longue tradition. Si autrefois on utilisait des bougies, aujourd'hui on a recours à l'éclairage électrique. Outre les sapins de Noël dans les logements, nos extérieurs sont désormais également décorés de jolies lumières. Les décorations lumineuses ornent les balcons, les fenêtres et les jardins, ainsi que les rues et les vitrines.

En Suisse, 10 % de la consommation d'électricité pour les illuminations de Noël est due aux communes, chaque moitié des 90 % restant est causée par les commerces et les ménages privés.



Arrêté du Tribunal fédéral sur les illuminations chez les particuliers

- L'éclairage décoratif peut être enclenché jusqu'à 1 h du matin durant la période de l'Avent qui s'étend du premier dimanche de décembre au 6 janvier.
- Le reste de l'année, l'éclairage décoratif doit être éteint dès 22 h (repos nocturne).

FINANCES - IMPÔTS - ECONOMIE - CIMETIERE - POLICE

FINANCES

COMPTES 2018

Les commentaires et les tableaux suivants présentent les comptes 2018 tels qu'ils ont été acceptés lors de la séance du Conseil général du 28 mai 2019.

A noter que, lors de cette même séance, la Commission financière a salué les efforts du Conseil communal pour sa bonne maîtrise des charges et l'a félicité pour l'obtention de ces résultats.

D'autre part, elle a constaté avec satisfaction que le Conseil communal avait procédé à une augmentation du montant de la provision pour les débiteurs douteux, conformément au souhait qu'elle avait exprimé dans son rapport du 10 mai 2018.

Au regard des détails du bilan au 31 décembre, la Commission financière avait également constaté qu'un effort supplémentaire pour l'encaissement des impôts et le suivi du contentieux devait encore être fourni pour améliorer ces points. Par conséquent, elle avait demandé au Conseil communal de mettre rapidement en place des mesures nécessaires pour suivre ce dossier.

Quelques chiffres clé et commentaires

▪ Fonctionnement charges :	CHF	12'618'509.70
▪ Fonctionnement revenus :	CHF	12'619'376.82
▪ Amortissement obligatoires :	CHF	459'936.00
▪ Création de provision :	CHF	130'000.00
▪ Bénéfice net :	CHF	867.12
▪ Cashflow :	CHF	590'803.12
▪ Charges liées canton:	CHF	3'865'561.45
▪ Charges liées associations & communes :	CHF	3'221'401.18
▪ Recettes personnes physiques :	CHF	6'952'491.65
▪ (Revenu & fortune)		
▪ Recettes personnes morales :		
(Bénéfice & capital)	CHF	583'662.30
▪ Recettes contribution immobilière :	CHF	767'342.20
▪ Impôts sur des gains immobiliers :	CHF	150'074.50
▪ Impôts sur les mutations :	CHF	137'578.85
▪ Dette par habitant (3'338)	CHF	2'631.95

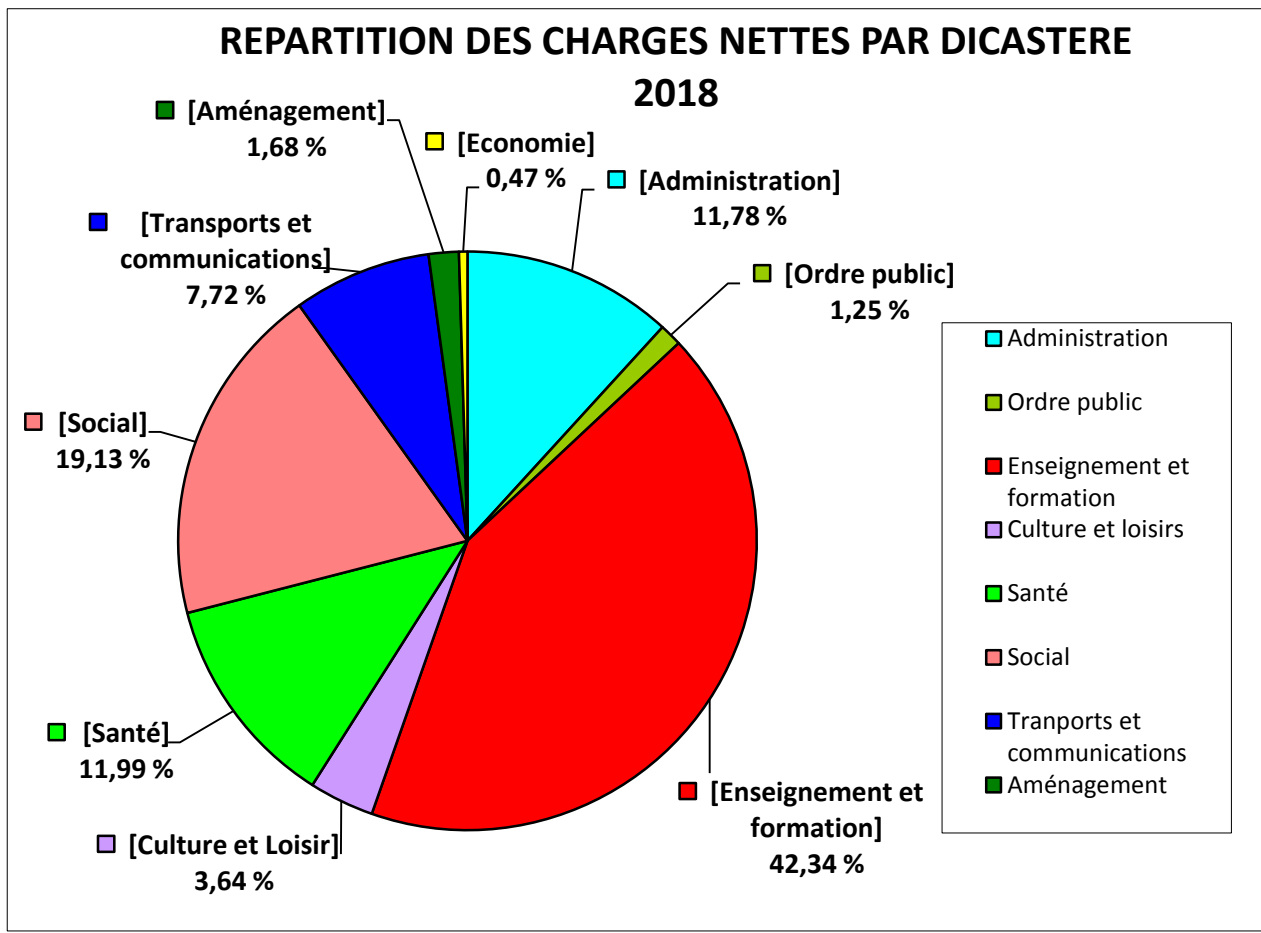
Le bénéfice de l'exercice est de CHF 867.12 après la création d'une provision pour les débiteurs douteux de CHF 130'000.00, épuration des années 2009, 2010 et 2011.

Les charges liées par contre continuent de progresser. Elles constituent 56,163 % des charges totales.

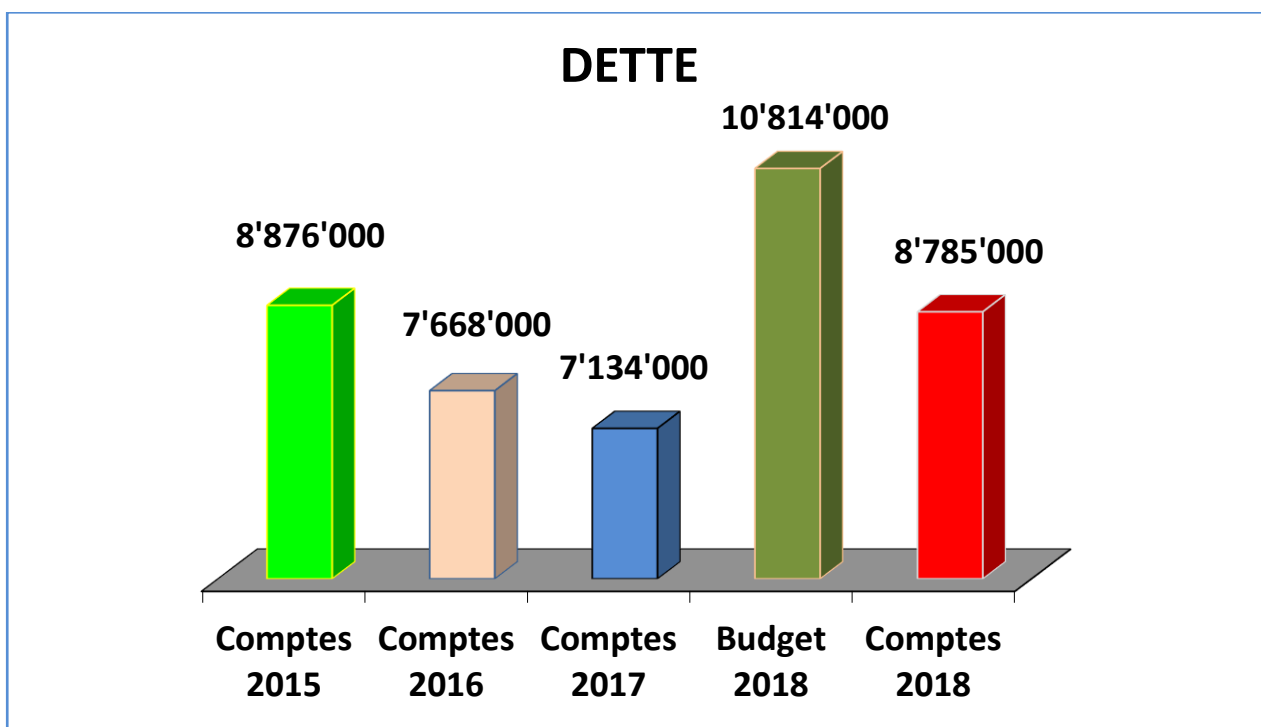
Toutefois, la bonne santé de notre économie a fait progresser de manière réjouissante le rendement des impôts. Les produits de l'imposition sur les gains immobiliers et l'impôt sur les mutations sont plutôt à la baisse.

Ce résultat provient aussi d'une très bonne maîtrise des charges. Chaque dicastère a eu à cœur de suivre le budget qui lui est attribué.

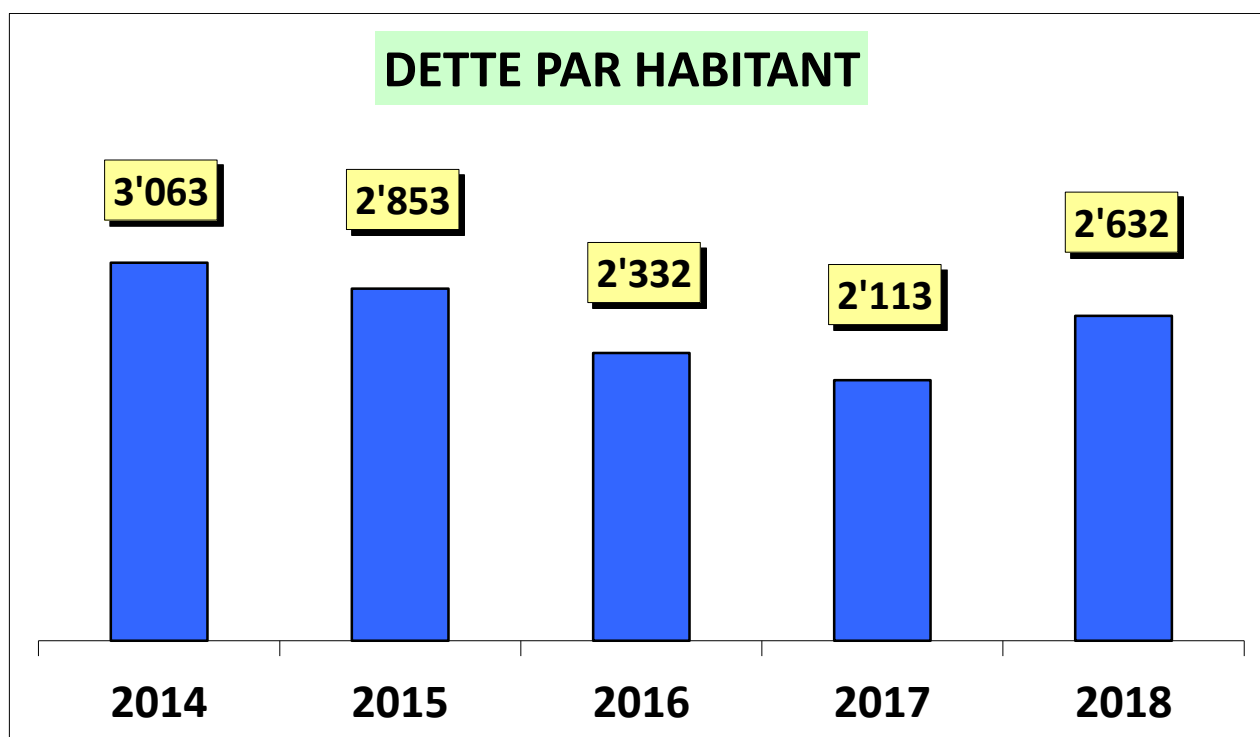
Vous trouverez, ci-après, la répartition des charges nettes par dicastère selon les comptes 2018.



Ci-après, vous trouverez le comparatif de la dette communale sur les 5 dernières années :



Ci-après, vous trouverez le comparatif de la dette par habitant sur les 5 dernières années :



BUDGETS 2019

Fonctionnement

Le budget 2019 présenté au Conseil général du 28 mai 2018 boucle avec un total des charges de CHF 13'271'076.00 et un montant des produits de CHF 12'972'169.00, soit un résultat négatif de CHF 298'907.00.

Pour l'année 2019, les charges augmentent de 4,04 % et les revenus de 4,03 % par rapport au budget 2018. Les rentrées fiscales des personnes physiques, dues à l'augmentation de la population, progressent d'environ 6 %. Les charges liées augmentent de 1,62 % par rapport au budget 2018.

De la péréquation des ressources, un montant de CHF 603'898.00 nous a été attribué. Notre indice du potentiel fiscal, qui l'année passée se trouvait à 81.29, est passé pour cette année à 81.50, soit une péjoration par rapport à la moyenne qui est de 100.

De la péréquation des besoins un montant de CHF 197'495.00 nous a été attribué. Notre indice synthétique des besoins, qui l'an passé était de 104.36, a augmenté cette année à 108.08.

Le déficit du budget représente les 2,25 % des charges communales et de ce fait reste dans les normes autorisées (5 %).

Investissements

Différents investissements ont également été présentés au Conseil général lors de sa séance du 28 mai 2018. Quatre dépenses prévues ont fait l'objet d'un vote séparé, à savoir :

- Arrosage automatique terrain de football
- Pose de luminaire route de délestage La Sonnaz
- Crédit complémentaire pour la construction d'un collecteur d'eaux claires pour les bâtiments scolaires
- Crédits d'études : Porte d'entrée Belfaux, route de Lossy (mobilité douce)

Le total des dépenses d'investissements s'élève à CHF 6'030'000.00 et les recettes d'investissements estimées s'élèvent à CHF 470'000.00.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les comptes 2018 et les budgets 2019, veuillez consulter le site internet www.belfaux.ch.

ECONOMIE

APERITIF DE L'ECONOMIE LOCALE

Le 4 septembre dernier s'est déroulé le traditionnel Apéritif de l'Economie locale organisé par la Commission économique de Belfaux en collaboration avec l'ICAB (Indépendants Commerçants et Artisans de Belfaux). Une centaine d'invités y ont participé.

Après les souhaits de bienvenue de Mme Rose-Marie Probst, syndique, et l'intervention de Mme Carine Eggertswyler, représentante de l'ICAB, la parole fut donnée à Mme Snezana Peiry, responsable de la promotion économique de l'Agglo pour présenter les zones d'activités de l'Agglo de Fribourg.

Par la suite, M. Gregory Grin, directeur de FriUp qui est une association de soutien aux entreprises, a donné une conférence sur le thème "Comment s'inspirer des méthodes des start up pour développer son entreprise" et a fait part de ses réflexions et expériences qui étaient très intéressantes, en particulier pour les entrepreneurs, commerçants et artisans de Belfaux et environs.

Mme Jacqueline Gury, présidente de la Commission économique, a clôturé la manifestation en invitant les participants à un apéritif et au réseautage souhaité par les organisateurs de la réunion.

AMICUS - BANQUE DE DONNEES NATIONALES DES CHIENS (Rappel)

AMICUS (www.amicus.ch) est une banque de données centralisée et nationale sur les chiens. Si vous êtes propriétaire d'un chien, voici comment procéder :

Nouveau détenteur d'un chien

- Le nouveau détenteur d'un chien (qui ne figure pas encore dans AMICUS) doit se rendre à l'administration communale pour se faire enregistrer et ainsi obtenir un numéro d'identifiant AMICUS.

Enregistrement du chien dans AMICUS

- Une fois l'enregistrement effectué, le nouveau détenteur se rend, avec son chien, chez son vétérinaire praticien. La confirmation d'enregistrement des données du détenteur devra être présentée par celui-ci au vétérinaire praticien afin que ce dernier puisse identifier le chien et l'enregistrer dans la banque de données AMICUS.

Devoirs du détenteur

- L'inscription du chien, les changements d'adresses et/ou de données personnelles dans la banque de données nationale des chiens AMICUS sont du devoir du détenteur.

- Si le détenteur se sépare de son chien pour diverses raisons (décès du chien, changement de propriétaire, etc.) il doit, dans les 10 jours, le signaler à AMICUS ou avertir l'administration communale qui effectuera la mutation dans AMICUS.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez sans autre contacter l'administration communale (☎ 026 476 60 20) ou le Service cantonal de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (☎ no 026 305 80 60).

PETITE ENFANCE - CRECHE - ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE - JEUNESSE - CULTURE ET SPORTS - TOURISME

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES)

FONCTIONNEMENT DE L'AES

L'accueil extrascolaire a pour but d'assurer la garde des enfants en âge de scolarité en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins. L'accueil est ouvert à tous les enfants des classes enfantines et primaires du cercle scolaire de la commune de Belfaux.

Objectifs pédagogiques développés à l'accueil de Belfaux :

- créer un cadre accueillant et sécurisant pour les enfants, parents ainsi que pour l'équipe éducative
- accueillir chaque enfant en favorisant son épanouissement, son autonomie et son développement
- valoriser l'enfant dans ses diverses activités

Activités proposées aux enfants :

- jeux à l'extérieur, balades, jeux de société, dessins et bricolages divers, ateliers de pâtisserie. Les enfants profitent également de moments de détente.

Repas :

- repas de midi : un repas labellisé fourchette verte est servi aux enfants.
- goûter : une collation saine avec un fruit figure au programme chaque jour.

Devoirs surveillés :

- les enfants peuvent être inscrits en début d'année scolaire pour effectuer leurs devoirs avec des étudiants le lundi et/ou mardi et/ou jeudi. Le contrôle et le suivi restent de la responsabilité des parents.

Horaires de la structure :

Lundi au vendredi

Horaire 1	07h00 – 08h00	Horaire 4	13h45 – 15h30
Horaire 2	08h00 – 11h55	Horaire 5	15h30 – 17h40
Horaire 3	11h55 – 13h45	Horaire 6	17h40 – 18h10

Ouverture durant les vacances scolaire 2019/2020

- Vacances de Pâques : 14 au 17 avril 2020
- Vacances d'été : 6 au 10 juillet, 17 au 21 août et 24 au 26 août 2020

Les inscriptions en cours d'années sont possibles en fonction des places disponibles.

Informations détaillées et formulaire d'inscription sur le site internet de la commune de Belfaux
<https://www.belfaux.ch/fr/commune/ecoles-et-enseignement/accueil-extrascolaire-aes.html>

Responsable pédagogique :

Mme Ana Ferreira
☎ no 079 386 95 69

Responsable administrative (secrétariat et facturation) :

Mme Clémentine Rime-Genoud
☎ no 026 475 30 95 (mardi et vendredi matin)
secretariat.ep.belfaux@fr.educanet2.ch

Accueil extrascolaire de Belfaux, Chemin des Ecoliers 5, 1782 Belfaux
☎ no 079 386 95 69 / aes@belfaux.ch

AES – OFFRE D'EMPLOI

L'AES met au concours un poste de

Intervenant(e) en accueil extrascolaire.

Les dossiers de postulations complets sont à faire parvenir, **d'ici au 20 décembre 2019**, au plus tard, à l'adresse suivante : Administration communale, à l'att. de Mme Chantal Barras, Route de Lossy 7, Case postale 134, 1782 Belfaux.

Pour de plus amples informations sur ce poste, veuillez consulter la page 62 du présent bulletin d'information.

ECOLE MATERNELLE

LA MATERNELLE DE BELFAUX

La Maternelle de Belfaux accueille les enfants de la commune depuis plus de 40 ans.

Les enfants ayant 3 ans révolus au 31 juillet peuvent fréquenter la maternelle pour 2 demi-jours.

Le rôle de la maternelle est de permettre aux enfants une transition harmonieuse entre la famille et l'école, une préparation à l'école obligatoire, la socialisation, l'intégration de l'enfant dans un groupe, le développement de l'autonomie et l'épanouissement personnel à travers diverses activités.

Responsable pédagogique :

Mme Florence Châtelain Zuccone
☎ no 078 615 37 66

Responsable administrative (secrétariat et facturation) :

Mme Clémentine Rime-Genoud
☎ no 026 475 30 95 (mardi et vendredi matin)
secretariat.ep.belfaux@fr.educanet2.ch

LUDOTHEQUE PINOCCHIO COURTEPIN

La ludothèque Pinocchio a été créée en 1987 et offre aujourd'hui un choix de plus de 1000 jeux.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 13h30 – 15h30
Samedi : 09h00 – 11h00

Adresse :

Ludothèque Pinocchio Courtepin
Route de Fribourg 19
1784 Courtepin

Contacts :

☎ no 079/901 12 25 (durant les heures d'ouverture)
Courriel : ludo.pinocchio@bluewin.ch
www.ludo-pinocchio.ch

CULTURE ET TOURISME

BELFAUX-BELFÊTE « On s'était dit rendez-vous... place du village ! »

L'édition 2019 s'est déroulée du 14 au 16 juin 2019 au Centre paroissial de Belfaux. Cette magnifique édition avait pour fil rouge "le banc" symbole, autrefois, de lieux de rencontres intergénérationnelles et d'échanges, tant sur les places publiques des communes que sur le devant des habitations et tout particulièrement sur le devant des fermes.

Le temps d'un week-end, les abords du centre paroissial se sont transformés en place du village, où commerçants, sociétés locales, artisans et habitants d'ici et d'ailleurs ont partagé de très beaux moments.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation.

Photos à disposition sur le site internet : www.belfauxbelfete.ch

1er AOUT 2019

La Fête nationale du 1er Août a été organisée par l'Etoile Sportive Belfaux (ES Belfaux), avec l'appui de la commune.

Cette manifestation s'est déroulée au terrain de football et a attiré un grand nombre de participants.

WEEK-END DU RECROTZON

La Commission culturelle et d'animation a organisé la fabrication du vin cuit à l'ancienne durant le week-end du 21 et 22 septembre 2019.

La Commission a travaillé en collaboration avec la Commission de l'énergie et de l'environnement, la Commission d'intégration ainsi qu'avec la Société de Jeunesse de Belfaux afin d'organiser un week-end haut en couleur.

Le programme était le suivant :

- **Fabrication du vin cuit à l'ancienne**

Après plus de 22 heures d'attente, la cuisson des 500 litres de jus de poire s'est soldée par la mise en bouteilles d'une cinquantaine de litres de vin cuit. Toutes les bouteilles de la cuvée 2019 ont trouvé preneur.



- **Vide-grenier**

Cette année et pour sa 6^{ème} édition, la journée vide-grenier s'est déroulée sur la place du centre paroissial, en même temps que la fabrication du vin cuit. Plus d'une vingtaine d'exposants y ont participé.

Pour rappel, ces journées vide-grenier sont une brocante de particulier à particulier, permettant de vendre tout ce qui n'est plus utilisé mais encore utilisable.

Nos remerciements vont à la Société de Jeunesse de Belfaux pour avoir assuré la partie buvette et restauration ainsi qu'aux employés de l'édilité et au Corps des sapeurs-pompiers de Sarine-Nord pour leur précieuse collaboration.

- **Sous les couleurs de Belfaux**

Cette première édition s'est parfaitement intégrée aux diverses manifestations du week-end. En effet, la commune de Belfaux a accueilli officiellement :

- Les jeunes gens et jeunes filles ayant fêté leurs 18 ans durant l'année
- Les personnes ayant obtenu la naturalisation suisse depuis 2016
- Les personnes qui sont arrivées à Belfaux depuis le 01.07.2018

- Repas du Recrotzon

La Société de jeunesse de Belfaux a invité tous les Belfagiens et les Belfagiennes à venir déguster le repas du Recrotzon. Une tradition que cette société fait perdurer depuis plusieurs années. Plus de 200 personnes ont participé à cet évènement.



ROADMOVIE 2019

Roadmovie c'est le cinéma itinérant de Suisse. Chaque automne, il parcourt les routes helvétiques avec un coffre plein de films. Cette année, il s'est installé à Belfaux le 11 novembre 2019 au centre paroissial.

Un après-midi spécial dédié aux classes de 5 et 6H de notre école a permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances en matière de cinéma.

La commission culturelle et d'animation a invité les citoyens dès 19h00 pour la présentation du film "Le vent tourne" de Bettina Oberli.



Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation.

FETE DE LA SAINT-NICOLAS 2019



La Commission culturelle et d'animation de Belfaux organise la traditionnelle fête de la Saint-Nicolas.

**Le samedi 7 décembre 2019,
à 18h00, au Parcours Vita, à Belfaux**

Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette fête qui aura lieu par tous les temps. N'oubliez pas votre lampe frontale ou une lampe de poche.

MANIFESTATIONS PREVUES A BELFAUX JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE 2019

Nous vous communiquons ci-après les différentes manifestations connues à ce jour qui se dérouleront à Belfaux jusqu'à la fin de l'année 2019 :

- du 6 au 8 décembre 2019 Tournée de Saint-Nicolas, organisée par la Société de Jeunesse de Belfaux (voir page 50)
- 7 décembre 2019 Fête de la St-Nicolas, organisée par la Commission culturelle et d'animation (voir ci-dessus)
- 7 décembre 2019 Téléthon organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Belfaux (voir page 51)
- 14 décembre 2019 Collecte de vivres par la Conférence Saint Vincent de Paul de Belfaux (voir page 52)
- 14 décembre 2019 Concert de Noël organisé par la Fanfare La Lyre de Belfaux (voir page 53)
- 15 décembre 2019 Loto du Téléthon (voir page 54)

Nous vous invitons à participer nombreuses et nombreux à ces manifestations.

GIRON DES SOCIETES DE BELFAUX - CORMINBOEUF / CALENDRIER 2019 - 2020

Vous trouverez, en pages 58 à 60, le calendrier des manifestations qui se dérouleront dans le cadre du Giron des sociétés de Belfaux pour la période du 01.12.2019 au 31.12.2020.



INFORMATIONS DIVERSES

REPAS A DOMICILE / Bulletin d'inscription

Je souhaite bénéficier des repas à domicile :

lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ ☎ no : _____

Date de naissance : _____

Autres personnes de contact : _____

Adresse de facturation : _____

Date : _____ Signature : _____

Merci de bien vouloir retourner ce coupon réponse à l'adresse suivante : **Administration communale, Rte de Lossy 7, Case postale 134, 1782 Belfaux**

MEDECINS A DOMICILE (rappel)



MEDHOME est une garde de médecins à domicile sur le canton de Fribourg qui assure rapidement toutes consultations médicales, urgences, médecine générale, traumatologie, psychiatrie ou pédiatrie.

Besoin d'un médecin ? MEDHOME vous met en relation avec un médecin qui se rendra à votre domicile ou sur votre lieu de travail. La centrale d'appel téléphonique fonctionne




**7 jours sur 7, de 7h00 à 23h00,
au ☎ no 026 670 07 00**

Elle est assurée par des professionnels de la santé tels qu'infirmières, assistantes médicales, ambulanciers, etc. Les visites sont facturées selon Tarmed et remboursées par l'assurance-maladie. Les prestations sont prises en charge par toutes les assurances de base.

Pour de plus amples renseignements sur MEDHOME, veuillez consulter le site Internet www.med-home.ch.

SOCIETE DES SAMARITAINS DE BELFAUX - COURS



<p>Cours de sauveteur</p> 	<p>Ce cours est obligatoire pour toutes les personnes qui devront passer leur permis de conduire mais aussi pour toutes les personnes désirant être en mesure de donner les premiers soins en cas de nécessité.</p> <p>BUT DU COURS: Vous apprenez par des gestes simples les mesures immédiates pour sauver des vies.</p> <p>Durée : 10 heures / Prix : CHF 150.--</p> <p>Prochains cours :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 21, 22 et 23 avril 2020 19h00 – 22h30▪ 19 et 20 août 2020 08h00 – 13h00▪ 19, 21 et 22 octobre 2020 19h00 – 22h30
<p>Cours UPE (urgence chez les petits enfants)</p> 	<p>Ce cours s'adresse aux parents d'enfants en bas âge, aux mamans de jour, aux baby-sitters, aux grands-parents qui gardent leurs petits-enfants, aux enseignants des écoles enfantines et maternelles, ainsi qu'aux responsables et personnel des crèches.</p> <p>BUT DU COURS: Vous apprenez à gérer calmement les situations d'urgence impliquant des enfants. Vous entraînez, de façon variée et ludique, l'application sûre des mesures de premiers secours sur l'enfant de sa sortie de la maternité jusqu'à environ 8 ans.</p> <p>Durée : 6 heures / Prix : CHF 100.-- (CHF170.-- par couple)</p> <p>Prochains cours :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 16 et 23 mars 2020 19h00 – 22h00▪ 16 et 18 novembre 2020 19h00 – 22h00
<p>Cours de base BLS-AED-SRC</p> 	<p>BLS signifie « bilan, massage cardiaque, respiration artificielle » AED signifie « défibrillateur automatique externe »</p> <p>Cela peut vous arriver !</p> <p>Lors d'un accident cardiaque, chaque minute compte ! Lors d'un arrêt cardiaque subit, le fait d'alerter promptement les secours, la pratique immédiate de la réanimation cardio-pulmonaire et le recours rapide à un défibrillateur améliorent de manière décisive les chances de survie du patient.</p> <p>BUT DU COURS: Vous apprenez les principales mesures de réanimation pour sauver la vie. Il vous permet d'appliquer la technique de réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.</p>

	Durée : 4 heures / Prix : CHF 120.—
	Prochains cours : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 janvier 2020 18h00 – 22h00 ▪ 13 juin 2020 08h00 – 12h00 ▪ 14 septembre 2020 18h00 – 22h00 ▪ 12 décembre 2020 08h00 – 12h00

Devenez samaritain(e) et apprenez les gestes qui sauvent !

Savez-vous comment réagir en cas de blessures, malaises, insulations, arrêt cardio-respiratoire, hémorragies, etc... ? Pour être au top des gestes de 1^{er} secours, rejoignez la Section des Samaritains de Belfaux pour profiter d'une formation continue gratuite. Exercice tous les premiers lundis du mois, à 20:00, au Centre paroissial de Belfaux.

Renseignements pour les cours auprès du moniteur V. Brugger : ☎ no 079 357 79 27
ou belfaux@sama-chf.ch

Intérêt pour la section auprès de notre président ou sur notre site : ☎ no 079 613 95 87 ou
www.samaritains-belfaux.ch

Nous vous informons de la présence de défibrillateurs aux endroits suivants :

A Belfaux : Banque Raiffeisen, dans la zone accessible 24/24 heures de la banque, à la Route de Fribourg 4.

A Corminboeuf : A l'extérieur de la halle de gym, à côté de l'administration communale, à la Route du Centre.

LIGUE PULMONAIRE FRIBOURGEOISE



L'équipe de la Ligue pulmonaire fribourgeoise s'engage quotidiennement pour améliorer la qualité de vie des malades pulmonaires de notre canton et pour promouvoir l'information sur les maladies respiratoires.

<p>Contact</p> <p>Ligue pulmonaire fribourgeoise Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 Case postale 1701 Fribourg</p> <p>☎ no 026 426 02 70 info@liguepulmonaire-fr.ch</p> <p>Service d'urgence 24h/24 ☎ no 026 426 02 70</p>	<p>Heures d'ouverture</p> <p>Lundi à vendredi</p> <p>07h30 - 12h00 13h00 - 17h00</p>
---	---

ARRÊTER DE FUMER, VOUS Y PENSEZ ?

Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste,
vous augmentez vos chances de réussite.

Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :



Coaching stop-tabac
en 4 séances



Cours stop-tabac
en groupe
en 4 séances

- 1. Faire le point**
 - Analyser ses habitudes de consommation
 - Différencier les avantages et les inconvénients du changement
 - Planifier l'arrêt
- 2. Préparation**
 - Identifier ses ressources, forces, obstacles
 - Développer des alternatives
 - Définir un programme personnalisé
- 3. Action**
 - Arrêter
 - Appliquer les stratégies pour maintenir la décision
- 4. Consolidation**
 - Renforcer les acquis
 - Anticiper les situations à risques et prévenir les rechutes
 - Évaluer le changement


Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

CALENDRIER 2020 DES CONSULTATIONS DE PUERICULTURE

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2020 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Avry	Centre de puériculture Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	Le 3 ^{ème} jeudi du mois, l'après-midi		
		16 janvier	20 février	19 mars
		16 avril	14 mai (2ème)	18 juin
		16 juillet	20 août	17 septembre
		15 octobre	19 novembre	17 décembre
Corminboeuf	Ecole Rte du Centre 27 Local de la buvette	Le 1 ^{er} mardi du mois, l'après-midi		
		7 janvier	4 février	3 mars
		7 avril	5 mai	9 juin (2ème)
		7 juillet	4 août	1er septembre
		6 octobre	3 novembre	1er décembre
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	Le 1 ^{er} lundi du mois, le matin		
		6 janvier	3 février	2 mars
		6 avril	4 mai	8 juin (2ème)
		6 juillet	3 août	7 septembre
		5 octobre	2 novembre	7 décembre
Grolley	Cure Place de l'Eglise 2 rez-de-chaussée	Le 1 ^{er} mercredi du mois, le matin		
		8 janvier (2 ^{ème})	5 février	4 mars
		1er avril	6 mai	3 juin
		1er juillet	5 août	2 septembre
		7 octobre	4 novembre	2 décembre
Le rendez-vous des familles Chaque 1er mardi du mois				

Le rendez-vous des familles

Avry, Avry-Bourg 2
rez-de-chaussée

Chaque 1er mardi du mois
de 9h00 à 11h00



Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Rencontrer d'autres parents, poser vos questions et discuter entre familles et avec la puéricultrice.

NOUVEAUX HABITANTS – OFFRE DE TRANSPORT FRIMOBIL



Alex vous souhaite la bienvenue!

En tant que nouvel habitant de la commune, testez l'offre de transports publics Frimobil pendant une semaine pour seulement CHF 10.-.

Si l'offre de transports publics vous convient, bénéficiez d'une réduction de CHF 75.- à CHF 150.- à faire valoir lors de l'achat de l'abonnement annuel Frimobil.

Vous souhaitez recevoir le kit de bienvenue des transports publics ? Alors adressez-vous à votre bureau communal en leur indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale et date de naissance) ou écrivez directement à l'adresse info@frimobil.ch en indiquant vos coordonnées et en joignant une copie de votre certificat d'établissement.



TPF – CHANGEMENTS D'HORAIRES



ENCORE PLUS PROCHE DE MOI...

... à partir du 15 décembre 2019
Nouvel horaire sur tpf.ch

tpf.ch 

**ENCORE PLUS
PROCHE DE
MOI...**



... à partir
du 15 décembre 2019

Tous mes avantages sur tpf.ch

Districts de la Sarine et de la Singine

CHANGEMENT D'HORAIRE

- 127** **Fribourg - Planfayon**
Départs supplémentaires en soirée.
- 182** **Fribourg - Tavers - Heitenried - Schmiten - Wünnewil**
Prolongation de toutes les courses jusqu'à Wünnewil OS.
- 542** **Chésopelloz - Belfaux - La Corbaz**
Nouvelle ligne de bus Chésopelloz - Belfaux - La Corbaz.
Les arrêts de la ligne sont les suivants :
Chésopelloz ; Champ-Montant, Village, Le Haut, Corminboeuf ; Centre-Sportif, Village, Amont, Belfaux ;
Route de Lossy, Formangueires, Moulin, Lossy, Ecole, La Corbaz, Ancienne école
- 544** **Fribourg - Avenches - Domdidier - Gletterens**
- 545** **Fribourg - Misery - Courtepin**
Desserte de la nouvelle gare de Givisiez pour ces deux lignes.
- N11** **Fribourg - Giffers - Plaffeien**
- N16** **Fribourg - St.Ursen - Alterswil - Heitenried**
- N25** **Bulle - Farvagny - Fribourg**



Les bus de nuit circulent désormais les veilles des fériés sauf le 24 décembre:
Avant Nouvel-An, la nuit du 1^{er} au 2 janvier, avant le Vendredi Saint, avant le jeudi de l'Ascension,
avant le lundi de Pâques, avant le lundi de Pentecôte, avant le 1^{er} août, la nuit du 25 au 26 décembre.

Ce qui va (encore) à la poubelle



Les déchets toxiques à ramener au point de vente (ou à la déchèterie communale)



Et les matériaux à recycler



MANIFESTATIONS DIVERSES

JEUNESSE DE BELFAUX / TOURNEE DE SAINT-NICOLAS

SAINT-NICOLAS
AUX PARENTS des ENFANTS « sages »

Hé oui, ma fête approche à grands pas. Pour cette occasion, c'est avec grand plaisir que j'effectue ma tournée annuelle du 6 au 8 décembre 2019.



*Si vous êtes intéressés par ma venue, il suffit de vous inscrire auprès de la **jeunesse de Belfaux** et je viendrai vous rendre visite à la maison.*

Saint-Nicolas

Information au 077 441 18 52 ou par email : belfaux.jeunesse@gmail.com

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS / TELETHON

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Belfaux organise le



DEVANT LE GARAGE SCHÖNI & FILS SA, à Belfaux

**VENTE DE CUCHAULES ET PAINS CUIITS AU FEU DE BOIS,
VIN CHAUD ET PÂTISSERIES,
PELUCHE ET GUI.**



**AU CENTRE PAROISSIAL
DES 11.30 LA SOUPE DE CHALET**

Le montant récolté sera entièrement versé au TELETHON.

L'Amicale des sapeurs-pompiers et ses bénévoles vous remercient de votre visite et de votre générosité



**LA CONFERENCE
SAINT VINCENT DE PAUL DE BELFAUX**

ORGANISE

**une collecte de
vivres**

**samedi 14 décembre 2019,
08h15 - 12h00,**

devant la Migros, à Belfaux

**Ces marchandises sont destinées aux familles
les plus démunies de la paroisse.**

D'ores et déjà merci de votre générosité.



LA CONFERENCE SAINT VINCENT DE PAUL



Concert de l'Avent
Fanfare la
Lyre
de Belfaux

Avec la participation du

Chœur des
artilleurs de
la Sarine



Chœur des Artilleurs
de la Sarine

Centre paroissial
de Belfaux
Samedi 14 décembre 2019
20h00
Entrée libre • collecte

**Dimanche 15 décembre 2019 à
14h**

SUPER LOTO

20 séries

Valeur des lots : + de Fr. 5'500.- !!
(jambon, panier-fromage, livres, bons, etc....)

**en faveur
du Téléthon**

**à la Salle paroissiale de Belfaux,
Route de l'Eglise 1**

Abonnement : Fr. 10.-

Volant : Fr. 3.- pour 5 séries

Organisé par la famille Fidanza

Pour toute question ou renseignement, vous pouvez consulter
notre site <https://sites.google.com/site/artisathon/home>

L'ES BELFAUX
ORGANISE SON TRADITIONNEL

SOUPER
DE SOUTIEN

SAMEDI 1 FEVRIER 2020

19H00 SALLE PAROISSIALE

Apéritif

Menu avec dessert

Animation et décor
de circonstance

AMBIANCE - MUSIQUE - BAR

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Mélanie Delley : 079 823 56 94 / souper-soutien@esbelfaux.ch



GROUPE "MARCHE SANTE" DE BELFAUX

Le groupe des marcheurs vous invite cordialement, tous **les jeudis après-midi**, à les accompagner pour une marche-santé en forêt.

Rendez-vous : à 13h30, devant l'église de Belfaux

Renseignements auprès de :

- Mme Monique Sciboz ☎ no 026 424 13 25
- Mme Danielle Schorro ☎ no 079 360 18 17

SKI-CLUB ST-GEORGES / COURS DE SKI ET DE SNOWBOARD



COURS de ski et de snowboard



Chaque année, le Ski-club St-Georges organise six journées de cours pour les jeunes du village et de la région. Ces cours ont lieu

**les samedis 18 et 25 janvier 2020,
ainsi que les samedis 1, 8, et 22 février 2020**

dans la station du Moléson,

sous la responsabilité de moniteurs JS reconnus.

La journée, comprenant le transport, le cours et l'abonnement journalier revient à CHF 50.00 par enfant.

Vous trouverez toutes les informations concernant ces journées et **le formulaire d'inscription en ligne à remplir jusqu'au 13 décembre 2019** sur notre site Internet :

<http://www.sc-stgeorges.ch/cours>

Nous nous réjouissons de vous revoir cet hiver sur les pistes de ski de notre région !



Société théâtrale Le Corminois

Avec Thierry Siffert et Samuel Corminboeuf, passionnés et talentueux metteurs en scène, nous préparons, pour notre cher et fidèle public une comédie du célèbre **Molière**

«Le médecin malgré lui»

« Non, vous dis-je, ils m'ont fait médecin malgré mes dents ! »

Cette petite phrase lâchée en plein 17^{ème} siècle n'a-t-elle jamais autant bien raisonné qu'à notre époque ? Non... ? Pourquoi ?

Mais de nos jours, on a réussi à nous inventer tellement de maladies que tout le monde s'est vu autoproclamé médecin ! Car, n'oublions pas que la maladie de notre siècle, Monsieur, n'affecte plus les organes disgracieux... Non, elle a pris possession d'un endroit plus haut, là, où se niche le cerveau !!

En nous attaquant à ce monument du théâtre, nous pensons dépoussiérer un texte qui n'a jamais été autant d'actualité.

halle polyvalente de Corminboeuf

**7 – 8 et 9 février
14 – 15 et 16 février
21 et 22 février 2020**

vendredi et samedi à 20h00 - dimanche à 17h00

Nous vous promettons un joyeux et délirant divertissement !
Venez nombreux

Société théâtrale Le Corminois

La société est ouverte à toutes et tous, envie de nous rejoindre ? Nous vous accueillons avec plaisir.

Plus d'infos sur notre site web www.lecorminois.ch



Des cases, des phylactères, des palettes de BD,
Un Festival avec une nuée d'auteurs bien-aimés.
Des héros de tous bords qui émergent du papier,
Qui ravissent nos yeux et peuplent nos pensées.

Tous les acteurs du festival, du touilleur de frites
au magicien du crayon vous souhaitent une

Bonne et Heureuse Année 2020 !

Un grand merci à Nelson et à Christophe Bertschy, indémodables du Festival



Nous nous réjouissons de vous retrouver les 6, 7 et 8 novembre 2020
à Belfaux pour la 15ème édition de l'un des plus incontournables
rendez-vous du neuvième Art en Suisse.

www.bdmania.ch

GIRON DES SOCIETES DE BELFAUX ET CORMINBOEUF

Nous vous transmettons ci-après, le calendrier des manifestations se déroulant à Belfaux et à Corminboeuf pour la période du 01.12.2019 au 31.12.2020. **Ce dernier pourrait subir des modifications, suite à l'assemblée des giron qui aura lieu le 3 février 2020.**

Jour	Date	Lieu	Manifestation	Société organisatrice
Vendredi	6 décembre 2019	Belfaux	Loto	Cercle scolaire La Sonnaz
Vendredi	6 décembre 2019	Corminboeuf	Vins	Badminton
Samedi	7 décembre 2019	Corminboeuf	Vins	Badminton
Dimanche	8 décembre 2019	Belfaux	Noël des aînés	
Vendredi	13 décembre 2019	Belfaux	Loto	Fanfare La Lyre
Vendredi	13 décembre 2019	Corminboeuf	Tournoi des Paires-Noël	Badminton
Samedi	14 décembre 2019	Corminboeuf	Tournoi des Paires-Noël	Badminton
Vendredi	20 décembre 2019	Corminboeuf	Loto	
Jeudi	26 décembre 2019	Belfaux	Loto	FC Belfaux Seniors-

Vendredi	3 janvier 2020	Belfaux	Loto	Choeur mixte
Vendredi	10 janvier 2020	Corminboeuf	Loto	Ski Club
Vendredi	24 janvier 2020	Belfaux	Loto	Amicale de la Lyre
Samedi	25 janvier 2020	Corminboeuf	Montage des décors	Corminois
Jeudi	30 janvier 2020	Corminboeuf	Répétition générale	Corminois
Samedi	1 février 2020	Belfaux	Souper de soutien	FC Belfaux
Lundi	3 février 2020	Corminboeuf - Belfaux	Assemblée des giron	
Lundi	3 février 2020	Corminboeuf	2 ^{ème} générale	Corminois
Mercredi	5 février 2020	Corminboeuf	3 ^{ème} générale	Corminois
Vendredi	7 février 2020	Belfaux	Loto	Jeunesse Lossy
Vendredi	7 février 2020	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Samedi	8 février 2020	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Dimanche	9 février 2020	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Vendredi	14 février 2020	Belfaux	Loto	VBC Belfaux
Vendredi	14 février 2020	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Samedi	15 février 2020	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Dimanche	16 février 2020	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Vendredi	21 février 2020	Belfaux	Loto	Jeunesse Belfaux
Vendredi	21 février 2020	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Samedi	22 février 2020	Corminboeuf	théâtre	Corminois
Dimanche	23 février 2020	Corminboeuf	démontage	Corminois
Vendredi	6 mars 2020	Corminboeuf	Loto	Gym Hommes
Samedi	7 mars 2020	Belfaux	Souper soutien	Compagnie du Carreau
Vendredi	13 mars 2020	Corminboeuf	Loto	Groupement des dames

Samedi	14 mars 2020	Belfaux	Concert	Fanfare La Lyre
Vendredi	20 mars 2020	Corminboeuf	Loto	libre
Vendredi	27 mars 2020	Belfaux	Assemblée générale	Raiffeisen
Vendredi	3 avril 2020	Belfaux	Loto	ES Belfaux Actifs
Vendredi	10 avril 2020		<i>Vendredi Saint</i>	
Dimanche	12 avril 2020		<i>Pâques</i>	
Lundi	13 avril 2020	Belfaux	Loto	Colonie de Belfaux
Vendredi	17 avril 2020	Belfaux	Loto	Sté Tir Taverniers Jeunes
Vendredi	24 avril 2020	Belfaux	Loto	Club Athlétique
Vendredi	1 mai 2020	Belfaux	Loto	Samaritains
Vendredi	8 mai 2020	Belfaux	Loto	ES Belfaux - Juniors
Samedi	9 mai 2020	Belfaux	Concert	Chœur Mixte St-Etienne
Vendredi	15 mai 2020	Corminboeuf	Loto	libre
Jeudi	21 mai 2020		<i>Ascension</i>	
Vendredi	29 mai 2020	<i>Belfaux</i>	<i>Pèlerinage St-Crucifix</i>	
Vendredi	29 mai 2020	Corminboeuf	Loto	libre
Vendredi	5 juin 2020	Corminboeuf	Loto	Libre
Samedi	6 juin 2020	Belfaux	Festival Crossfire	
Jeudi	11 juin 2020		<i>Fête-Dieu</i>	
Vendredi	19 juin 2020	Corminboeuf	Loto	Libre
Mercredi	24 juin 2020	Lossy	Loto Giron des jeunes	Jeunesse Lossy
Jeudi	25 juin 2020	Lossy	Giron des jeunes	Jeunesse Lossy
Vendredi	26 juin 2020	Lossy	Giron des jeunes	Jeunesse Lossy
Samedi	27 juin 2020	Lossy	Giron des jeunes	Jeunesse Lossy
Dimanche	28 juin 2020	Lossy	Giron des jeunes	Jeunesse Lossy
Vendredi	3 juillet 2020	Belfaux	Loto	Chœur hommes artilleurs
Vendredi	14 août 2020	Belfaux	Loto	HC Belfaux
Vendredi	21 août 2020	Corminboeuf	Loto	ASSO Fribourg
Vendredi	28 août 2020	Belfaux	Loto	Guggenmusik Triccounis
Vendredi	4 septembre 2020	Corminboeuf	Loto	libre
Samedi	5 septembre 2020	Belfaux	Exposition Aquaterra	
Dimanche	6 septembre 2020	Belfaux	Exposition Aquaterra	
Vendredi	11 septembre 2020	Belfaux	Loto	VBC Belfaux
Vendredi	18 septembre 2020	Belfaux	Loto	Petit Calibre

Vendredi	25 septembre 2020	Corminboeuf	Loto	Lutte
Samedi	26 septembre 2020	Belfaux	Vin cuit	Jeunesse de Belfaux
Dimanche	27 septembre 2020	Belfaux	Recrotzon	Jeunesse de Belfaux
Vendredi	2 octobre 2020	Belfaux	Loto	Samaritains / aînés
Vendredi	9 octobre 2020	Corminboeuf	Loto	ACC Corminboeuf
Vendredi	16 octobre 2020	Belfaux	Loto	Ecole de musique
Vendredi	23 octobre 2020	Belfaux	Loto	Sté tir 300m
Dimanche	1 novembre 2020		Toussaint	
Vendredi	6 novembre 2020	Corminboeuf	Loto	Les 4 Saisons
Vendredi	13 novembre 2020	Belfaux	Loto	Chanteclair
Samedi	21 novembre 2020	Belfaux	Festivins	Confrérie des tire-bouchons
Dimanche	22 novembre 2020	Belfaux	Festivins	Confrérie des tire-bouchons
Vendredi	27 novembre 2020	Belfaux	Loto	Cercle scolaire La Sonnaz
Vendredi	4 décembre 2020	Corminboeuf	Loto	Amicale des pompiers
Samedi	5 décembre 2020	Corminboeuf	Noël des aînés	Préparation de la salle
Dimanche	6 décembre 2020	Corminboeuf	Noël des aînés	
Mardi	8 décembre 2020	Belfaux	Noël des aînés	
Vendredi	11 décembre 2020	Belfaux	Loto	Fanfare La Lyre
Vendredi	11 décembre 2020	Corminboeuf	Tournoi des Paires-Noël	Badminton
Samedi	12 décembre 2020	Corminboeuf	Tournoi des Paires-Noël	Badminton
Vendredi	18 décembre 2020	Corminboeuf	Loto	
Samedi	26 décembre 2020	Belfaux	Loto	ES Belfaux Seniors- vétérans



AES – OFFRE D'EMPLOI



COMMUNE DE BELFAUX

026 476 60 20 | commune@belfaux.ch | C.P. 134 | Rte de Lossy 7 | 1782 Belfaux

Pour compléter notre équipe, nous sommes à la recherche d'un/une

Intervenant(e) en accueil extrascolaire

Votre mandat

- Accueillir les enfants
- Surveiller les enfants
- Animer les activités créatives
- Faire respecter les règles de fonctionnement et la discipline
- Gérer les conflits entre les enfants
- Gérer les repas communs, y compris pour les enfants au bénéfice de régimes particuliers
- Amener les enfants à l'école
- Prévenir tout accident
- Etablir une relation de confiance avec les parents
- Ranger et nettoyer les locaux

Votre profil

- Compétences sociales à l'égard des enfants
- Soins et attention portés à la qualité du travail
- Sens des responsabilités
- Capacité de travailler en équipe
- Capacité à s'adapter à des horaires irréguliers et coupés
- Expérience dans le travail avec les enfants
- **Être titulaire de la formation d'« Intervenant(e) en accueil extrascolaire » ou d'une formation jugée équivalente**

Prestations offertes

- Travail varié et exigeant au sein d'une petite équipe
- Prestations salariales et sociales en rapport avec la formation, l'expérience et les exigences de la fonction et selon les conditions du personnel de l'Etat

Date d'entrée en fonction : de suite

Contact : Madame Ana Margarida Ferreira, responsable de l'AES, 079 386 95 69

Dossier complet à envoyer jusqu'au 20 décembre 2019 à :

Administration communale
A l'att. de Mme Chantal Barras
Route de Lossy 7
Case postale 134
1782 Belfaux

PLAN D'OCCUPATION DE LA HALLE DE SPORTS POUR 2019 - 2020

Commune de Belfaux		Plan d'occupation halle de sports : année scolaire 2019-2020													
		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
Heures	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	
08.00 - 08.15															
08.15 - 08.40															
08.40 - 09.05															
09.05 - 09.30															
09.30 - 09.55															
09.55 - 10.15															
10.15 - 10.40															
10.40 - 11.05															
11.05 - 11.25															
11.25 - 11.50															
12.00 - 12.30															
12.30 - 13.00															
13.00 - 13.30															
13.30 - 13.45															
13.45 - 14.15															
14.15 - 14.40															
14.40 - 15.05															
15.05 - 15.30															
15.30 - 15.45															
15.45 - 16.00															
16.00 - 16.15															
16.15 - 16.30															
16.30 - 16.45															
16.45 - 17.00															
17.00 - 17.15															
17.15 - 17.30															
17.30 - 17.45															
17.45 - 18.00															
18.00 - 18.15															
18.15 - 18.30															
18.30 - 18.45															
18.45 - 19.00															
19.00 - 19.15															
19.15 - 19.30															
19.30 - 19.45															
19.45 - 20.00															
20.00 - 20.15															
20.15 - 20.30															
20.30 - 20.45															
20.45 - 21.00															
21.00 - 21.15															
21.15 - 21.30															
21.30 - 21.45															
21.45 - 22.00															